



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

Communauté d'agglomération
PARIS-SACLAY



**PARIS
SACLAY**
Communauté d'agglomération

Accusé de réception en préfecture
031-219105394 - 20231121-2022-11-21-05-DE
031-219105394 - 20231121-2022-11-21-05-DE
031-219105394 - 20231121-2022-11-21-05-DE
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023

Accusé de réception en préfecture
03/09/2023 10:43:17
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023



édito



L'année 2022 a une nouvelle fois confirmé la grande vitalité de notre territoire, qui a retrouvé son rythme de croisière et connaît aujourd'hui de nombreux succès notamment sur le plan économique et scientifique.

Une chose est sûre : dans un monde de plus en plus incertain, l'agglomération Paris-Saclay dispose d'atouts incontestables à faire valoir pour affronter l'avenir avec sérénité.

Dans ce contexte, notre première responsabilité en tant qu'élus communautaires est d'œuvrer au renforcement de ces atouts, en cherchant à consolider les dynamiques en cours et à améliorer constamment la pertinence de l'intervention publique.

Cette double exigence de dialogue et d'efficacité est clairement au cœur de l'action que nous menons au quotidien, au service des 320 000 habitants de l'agglomération et des 27 communes qui la composent.

Elle implique une attention particulière en termes d'anticipation et d'innovation, afin d'accompagner les grandes mutations et d'apporter une réelle force de frappe en cas de crise.

C'est vrai notamment sur les enjeux d'aide à l'activité économique, de soutien à la jeunesse et de services de proximité.

À titre d'exemple, 2022 nous aura permis entre autres d'avancer de manière très concrète sur les questions de mobilités (à l'image de notre politique vélo), de transition énergétique (avec l'arrivée à mi-parcours du PCAET) et de modernisation de l'action publique territoriale (à travers le déploiement du nouveau schéma de mutualisation avec nos communes).

Les pages qui suivent témoignent de cette aventure collective qui rassemble tous les services de l'agglomération Paris-Saclay autour d'une même ambition.

Qu'ils soient ici remerciés pour leur professionnalisme et leur capacité à relever tous les défis !

Grégoire de LASTEYRIE

Président de la Communauté Paris-Saclay
Maire de Palaiseau

Accusé de réception en préfecture
091_219105394_20231121_2023_11-21-05-DE
02655107884_004_011_010100010000000
0912000000202309090104602002
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023



180 000
emplois
salariés

104
lignes de bus

DONT 21
NAVETTES



12 km
de voies de bus
en site propre

1250
arrêts
de bus desservis


18
gares



73m²
d'espaces verts
par habitant
ouverts au public



390 km
D'AMÉNAGEMENTS
cyclables



54%
du territoire
composés d'espaces
naturels et agricoles



15%
de la recherche
publique et privée
sont réunis sur le cluster

Accusé de réception en préfecture
091 26195884 2023112002011-21-05-DE
091 26195884 2023112002011-21-05-DE
Date de télétransmission / 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023

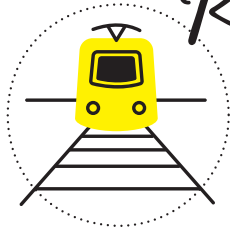
en chiffres

4 522 hectares



3 183 308
habitants

2 lignes
RER



25 500
entreprises



dont artisans, commerçants,
et professions libérales

1 gare TGV

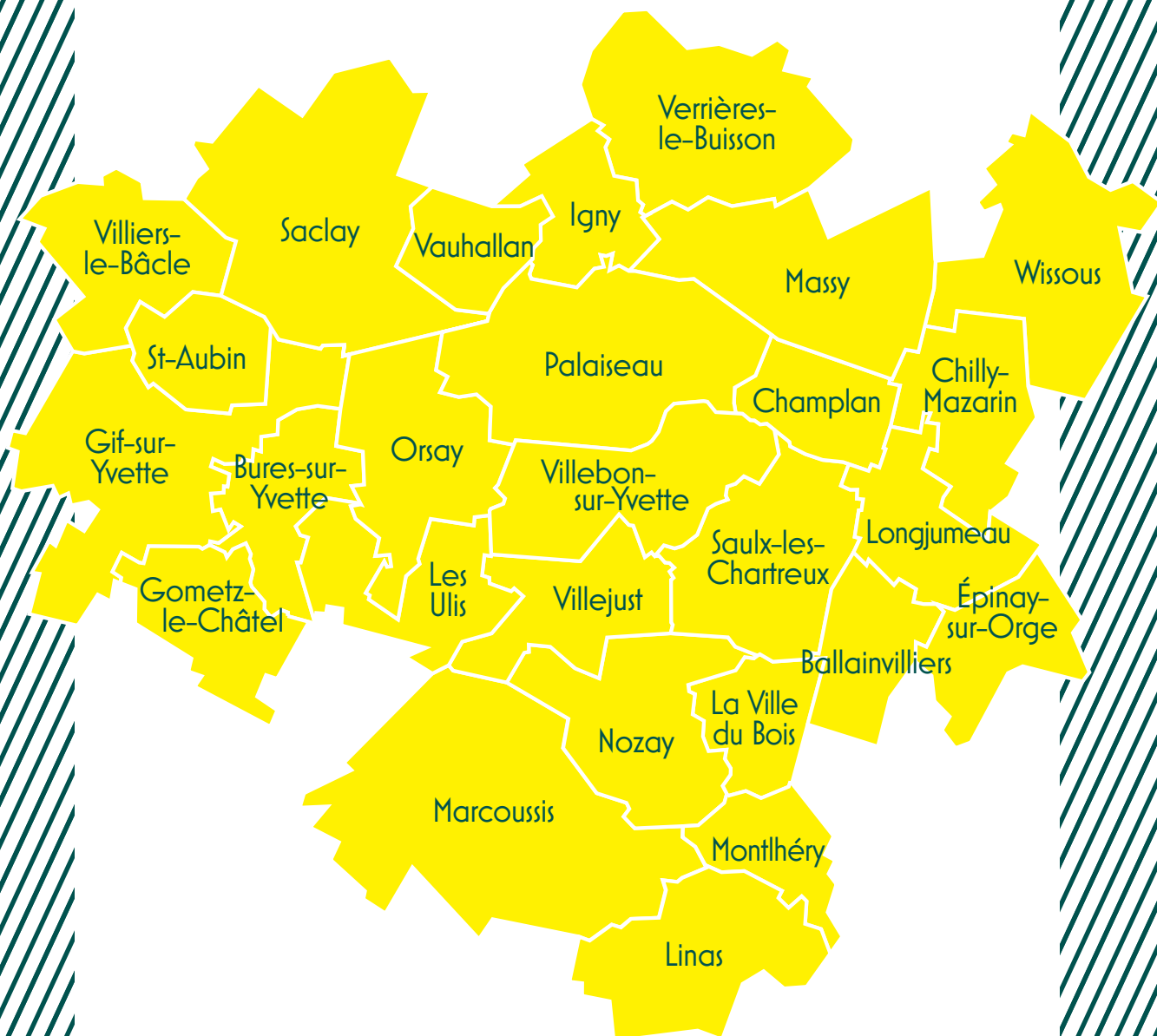


MASSY ↔ LYON
en 2 heures (TGV)



dans les 27 communes
de l'agglomération

Accusé de réception en préfecture
091-21-09-0001-20231121-2023-11-21-05-DE
091-21-09-0001-20231121-2023-11-21-05-DE
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023



Villiers-le-Bâcle

Saclay

Vauhallan

Ignny

Verrières-le-Buisson

Massy

Wissous

St-Aubin

Palaiseau

Champlan

Chilly-Mazarin

Gif-sur-Yvette

Bures-sur-Yvette

Orsay

Villebon-sur-Yvette

Saulx-les-Chartreux

Longjumeau

Gometz-le-Châtel

Les Ulis

Villejust

Saulx-les-Chartreux

Épinay-sur-Orge

Ballainvilliers

Nozay

La Ville du Bois

Marcoussis

Montlhéry

Linaz

Accusé de réception en préfecture
091-2105084-20231121-2023-11-21-05-DE
091-2105084-20231121-2023-11-21-05-DE
Date de rétrotransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023

sommaire

6

développement
économique

30

mobilités

20

emploi

40

numérique

26

jeunesse

46

aménagement

76

politique
de la ville et
action sociale

56

transition
écologique

84

culture,
tourisme
et sport

66

déchets

70

eau potable
et réseaux
hydrauliques

94

mutualisation
des services

98

services
fonctionnels



Accusé de réception en préfecture
091-210105384-20231121-2023-11-21-05-DE
091-210105384-20231121-2023-11-21-05-DE
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023

développement économique



Accusé de réception en préfecture
031-21-91-05394-20231121-2023
031-21-91-05394-20231121-2023
031-21-91-05394-20231121-2023
Date de télérmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023



**De la valorisation des idées
d'entreprises au développement
d'une entité, de l'installation
au recrutement, de la mise en
réseau aux opportunités d'affaires,
l'agglomération propose une offre de
services sur l'ensemble du parcours
entrepreneurial.**



Accusé de réception en préfecture 091-21-01-05304-20231121-2023 091-21-01-05304-20231121-2023 091-21-01-05304-20231121-2023
Date de télétransmission : 29/09/2023 Date de réception préfecture : 29/09/2023

ACCOMPAGNER LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Favoriser l'émergence de nouvelles activités, développer et diffuser les innovations sur le territoire, attirer durablement de nouvelles entreprises, le développement économique au profit de l'emploi local est l'une des priorités stratégiques de la Communauté d'agglomération.

Le 21 et le 30 : deux espaces de coworking qui font le plein

Véritables connecteurs, le 21 et le 30 proposent des animations, conférences et temps conviviaux tout au long de l'année. Ainsi, une semaine de la cybersécurité s'est déroulée dans les locaux du 15 au 18 mars afin de mieux appréhender les enjeux actuels. En 2022, 220 créateurs d'entreprises ont aussi bénéficié d'un parcours d'accompagnement (ateliers, rendez-vous individuels ou conférences...).

Les Afters du Trente

Cet évènement permet à 6 startups à fort potentiel du territoire de pitcher devant des investisseurs et Business Angels. En 2022, ce rendez-vous business s'est déroulé le 2 décembre 2022 au Trente, devant 40 personnes.



/// les Afters du 30 ///

Accusé de réception en préfecture 091 210105384 20231212160203 1-21-05-DE 09120006232 20231212160203 1-21-05-DE
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023



/// Trophée de la Fête des entrepreneurs ///

Les Rendez-vous de l'entrepreneuriat et du rebond by Orly Paris®

Organisés le 17 novembre 2022, avec le soutien de la Région, les Rendez-vous de l'entrepreneuriat et du rebond d'Orly-Paris sont l'événement interdépartemental phare de la création d'entreprise du Sud francilien. L'agglomération y a animé deux ateliers : « Étude de marché » et « Trouver son local idéal ».

Fête des entrepreneurs

En tant que coorganisateur, l'agglomération a animé une conférence : « Opportunités de Croissance sur le territoire, Mobilité et Implantation » à l'occasion de la Fête des entrepreneurs du Réseau entreprendre, le 21 novembre 2022 et qui a accueilli près de 500 participants.

Digitalisation des entreprises

L'agglomération accompagne au quotidien les entreprises du territoire vers le digital (comment être présent sur les réseaux sociaux, anticiper les obligations légales comme la dématérialisation des devis, factures, tickets...). En 2022, l'agglomération a mené, en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne, 20 diagnostics de maturité numérique, autant de coachings individuels pour les commerçants et 4 ateliers thématiques. D'autres actions sont menées dans le même sens avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne.

CONNECTER LES TALENTS

L'accompagnement des entreprises et plus particulièrement des jeunes entreprises est déterminant pour pérenniser les nouvelles activités sur le territoire. La Communauté d'agglomération déploie des solutions adaptées et leur propose des rendez-vous pour développer leurs affaires et des évènements pour se connecter à l'écosystème de Paris-Saclay.

Summer Event de la French Tech Paris-Saclay

Afin de fédérer la communauté des startups du territoire, les structures d'accompagnements des startups et les étudiants, l'agglomération a co-organisé avec la communauté French-tech Paris-Saclay, son summer event. Celui-ci s'est tenu le 30 juin 2022, dans un contexte festif, au sein du Rugby club Massy Essonne.

Mentorat « Grands- comptes / Startups »

La promotion « 2022 » du Mentorat de Startups / collaborateurs ETI et Grands Comptes a été lancée le 30 juin. Cette action est pilotée par l'agglomération, en partenariat avec WILCO (accélérateur d'innovation). Ce mentorat consiste en un accompagnement d'une durée de 3 mois pendant lequel mentor et mentoré se rencontrent, participent à des sessions de travail et échangent régulièrement. 14 startups ont bénéficié de ce dispositif en 2022.

Paris-Saclay Connexion

Plus de 400 chefs d'entreprises du territoire ont participé aux Paris-Saclay Connexion, la rencontre des entreprises dans les pôles économiques ou parcs d'activités : le 10 mai au sein du parc d'activités de la Vigne-aux-Loups, le 9 juin à Courtabœuf et le 15 septembre à Wissous. Le 2 juin un spécial Paris-Saclay Connexion « Life Sciences » a été organisé à Courtabœuf avec les acteurs économiques de la filière Santé de Courtabœuf Paris-Saclay Park.

91 d'Or

Organisés par le MEDEF en décembre, les 91 d'Or récompensent les entreprises de l'Essonne sur différentes thématiques. Chaque année, 2 entreprises de Paris-Saclay sont mises à l'honneur lors de cette manifestation. En 2022, les entreprises choisies étaient ART-FI et WAWASHI.



////// 91 d'or



////// Paris-Saclay Connexion



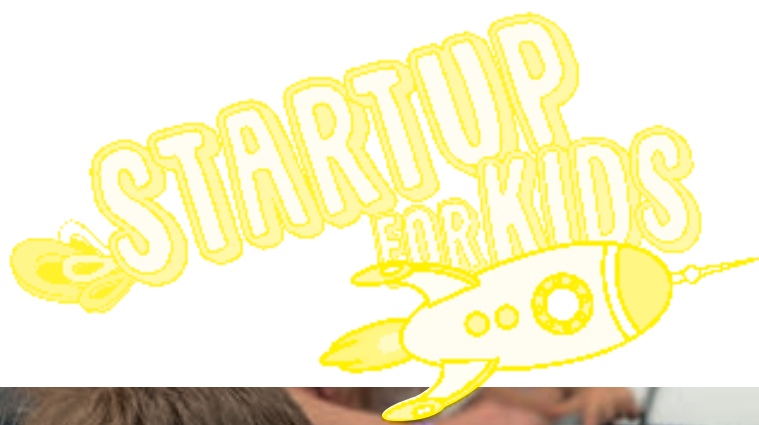
////// Techninov



Accusé de réception en préfecture
R014-210909-20231121-2023-1-21-05-DE
09120006232202908201nc460208E
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023

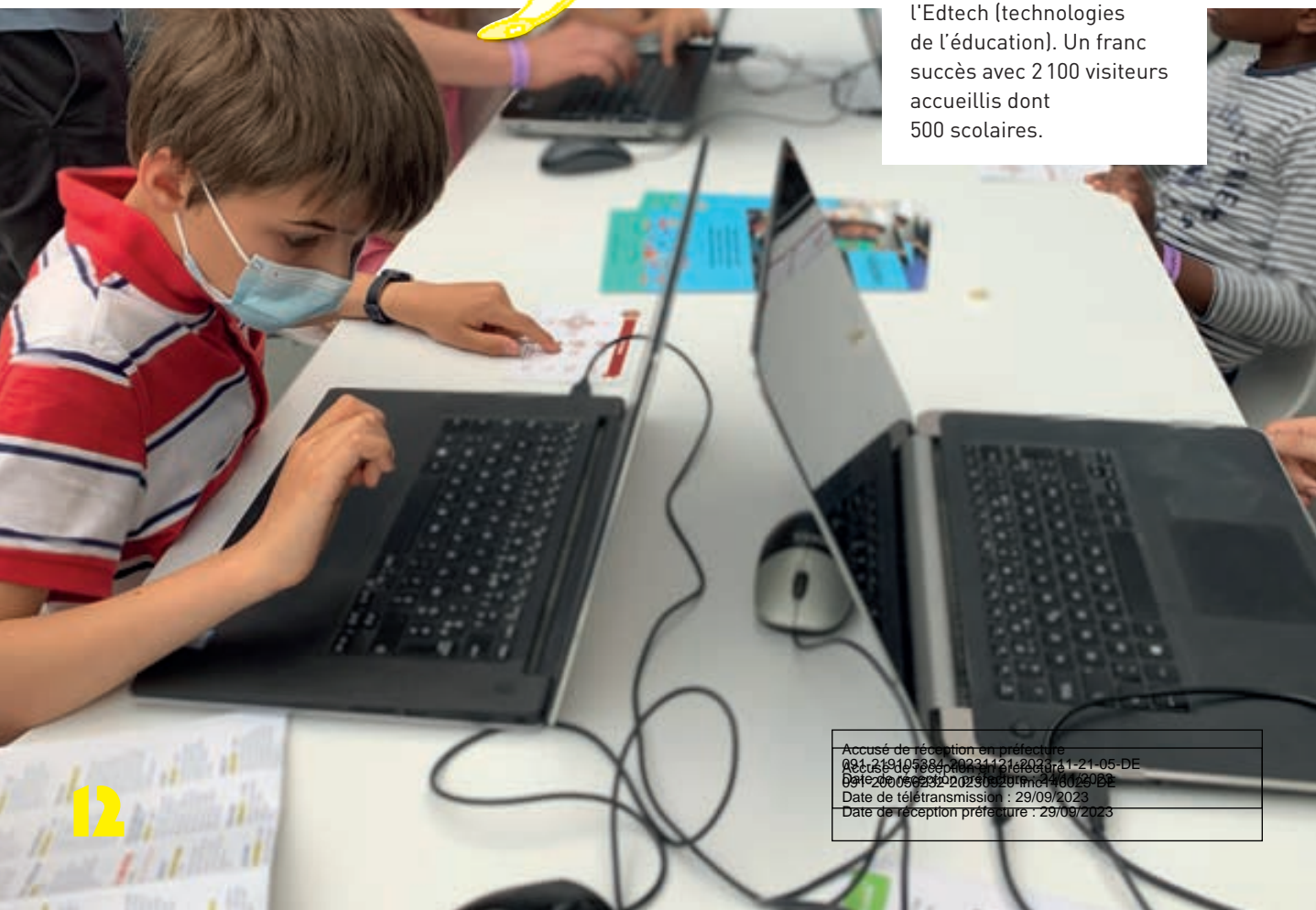


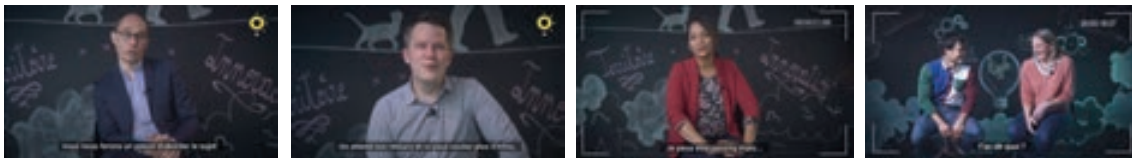
ENCOURAGER ET SENSIBILISER À L'INNOVATION



Startup For Kids 2022

Les 21, 22 et 23 mai à CentraleSupélec, les jeunes de 6 à 15 ans ont pu s'initier aux innovations de demain grâce aux animations proposées par des startups, associations, laboratoires dédiés à l'Edtech (technologies de l'éducation). Un franc succès avec 2 100 visiteurs accueillis dont 500 scolaires.





/// Extraits des vidéos du mois
de l'innovation publique ///

Le mois de l'innovation publique

À l'occasion du mois national de l'innovation publique, 4 capsules vidéo ont été réalisées en interne pour valoriser les initiatives portées par des agents en matière d'innovation publique. Elles ont été diffusées du 8 au 29 novembre.

Techinnov

Chaque année, la Communauté d'agglomération participe à l'évènement TECHINNOV, organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne. Cet évènement Business&Innovation s'est déroulé le 23 mars 2022 au Parc floral de Vincennes. Il a permis de mettre en relation 8 startups du territoire avec des grands groupes afin de leur apporter de la visibilité. L'une d'entre elles (MIHALY basée à Orsay), a remporté le Prix du jury Transformation Numérique.

Option innovation

Option Innovation est un évènement national destiné à sensibiliser les collégiens et lycéens à l'innovation. Dans ce cadre, le Trente a accueilli 35 jeunes qui ont pu interagir avec 2 startups.

Accusé de réception en préfecture
001 210788004 1-21-05-DE
091200062320290820146020E
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023



Accueil d'une délégation d'entreprises Catalane

Une délégation d'entreprises catalanes pilotée par ACCIO (agence de compétitivité du gouvernement Catalan, en charge de la promotion de l'innovation et de l'internationalisation des ETI catalanes) a été accueillie par l'agglo le 14 juin 2022. L'objectif était de présenter le pôle d'excellence académique et scientifique de Paris-Saclay et les politiques en matière d'open innovation d'EDF lab et de TOTALENERGIES.

Convention de partenariat avec le groupe Aéroport de Paris (ADP)

Le groupe ADP et la Communauté d'agglomération ont signé une convention de coopération le 16 décembre en matière d'innovation et de recherche, au service, notamment, des enjeux de décarbonation de l'aéroport, en s'appuyant sur l'écosystème de recherche et d'innovation de Paris-Saclay.

1^{er} challenge de la transition écologique des territoires

Cette rencontre organisée le 18 octobre 2022 a permis de mettre en lumière les initiatives portées par l'agglo en matière de transition énergétique, de faire interagir chercheurs, entreprises, représentants des pôles académiques, sociologues et étudiants sur les leviers disponibles.

Accusé de réception en préfecture 091-21-01-05-2022-2112-1-2023-1-21-05-DE 091-21-01-05-2022-2112-1-2023-1-21-05-DE Date de télétransmission : 29/09/2023 Date de réception préfecture : 29/09/2023





SPRING Paris-Saclay

Organisé par l'Établissement Public Paris-Saclay (EPAPS), l'agglomération y est associée afin de donner à voir toutes les composantes de l'écosystème de l'innovation. En 2022, l'évènement s'est déroulé les 12 et 13 mai à l'Institut Polytechnique de Paris et a accueilli plus de 1 200 visiteurs.

Contribution de l'agglomération à l'actualisation du nouveau Schéma régional de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et l'Innovation (SRESRI)

Après concertation, la Région a défini son Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Objectif : que chaque établissement, chercheur, enseignant et étudiant francilien contribue à l'attractivité de la Région Île-de-France tout en participant à la lutte contre le changement climatique. L'agglomération a organisé le 9 juin 2022 plusieurs ateliers dédiés à la contribution du territoire au SRESRI. Un panel très large de participants a été mobilisé pour l'occasion : enseignants, chercheurs, étudiants, structures d'accompagnement, entreprises, associations.

Le 16 décembre, l'agglomération et le Groupe ADP signent leur convention



Accusé de réception en préfecture
031-21-01-0538 / 2023-12-16-2023-11-21-05-DE-
09120006623-2023-12-16-2023-11-21-05-DE-
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Le dynamisme économique d'un territoire dépend de son attractivité. En 2022, de nombreuses actions ont été menées pour attirer et favoriser l'installation de nouvelles entreprises. C'est un gage d'emploi et de développement d'un territoire.

Soutien au TEDx Paris-Saclay

Cet évènement contribue au rayonnement et à l'identité du territoire. Il traite des sujets scientifiques présents sur le plateau et permet de connecter des espaces innovants entre eux (universités, grandes écoles, startups, PME, grands groupes, incubateurs, etc.). L'édition 2022 s'est déroulée le 23 juin à EDF Lab.

Participation aux 2 salons d'immobilier d'entreprises

La participation de l'agglomération au MIPIM en mars et au SIMI en décembre a permis de valoriser la dynamique du territoire, d'attirer les investisseurs et de présenter les projets immobilier en cours. Les atouts de Paris-Saclay sont valorisés à travers une plaquette d'attractivité : INVEST IN PARIS-SACLAY.

Chaque année, le SIMI organise Les Grands Prix SIMI, un concours ouvert à tous les acteurs de l'immobilier d'entreprise en France et décerné par un jury composé de directeurs immobiliers de grandes entreprises françaises. **En 2022, l'immeuble l'Odysée situé à Courtabœuf a été finaliste et lauréat du Grand prix SIMI qui a récompensé la qualité de mutation de ce bâtiment en laboratoires.**

Opération de revitalisation du territoire (ORT) autour de la RN 20

En 2022, une réflexion ORT a été lancée sur le périmètre de la RN20. Elle a pour objectif de faciliter, par un ensemble de mécanismes règlementaires : la rénovation des logements, des locaux commerciaux et artisanaux, et plus globalement du tissu urbain. Cette opération a pour objectif de créer un cadre de vie attractif propice au développement du territoire sur le long terme.

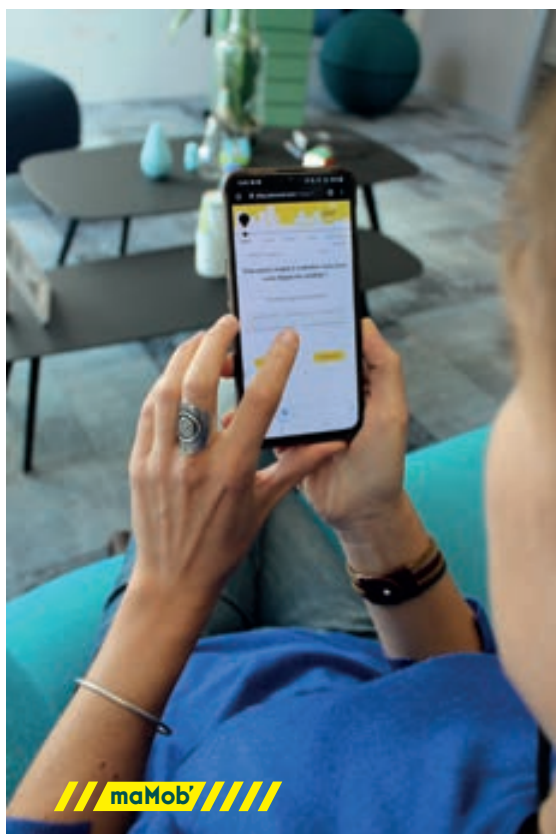
Accusé de réception en préfecture 091-21-01-05-2023-12-1-2023-0001-1-21-05-DE 091-21-01-05-2023-12-1-2023-0001-1-21-05-DE Date de télétransmission : 29/09/2023 Date de réception préfecture : 29/09/2023



////// Conférence du TEDxSaclay

Redynamisation des centres-villes

Dans le prolongement de l'audit commercial de l'agglomération et de la stratégie qui en a découlé, 11 diagnostics approfondis des communes ont été lancés dans l'optique de redynamiser les centres-villes. D'autres actions sont également en projet (foncière commerce, guide d'accueil du commerçant...).



////// maMob

Déploiement de maMob' dans les parcs d'activités Paris-Saclay

En 2022, l'agglomération poursuit le déploiement de la solution **maMob'** dans les **parcs d'activités de Courtabœuf, d'Igny et de Palaiseau et intègre un nouveau périmètre**, celui des « **Portes d'Orly** » (Champlan/Chilly-Mazarin/Longjumeau/Massy/Wissous) : recueil de diagnostics, organisation de comités Mobilités chargés de réfléchir à la mise en place de plans d'actions adaptés. Toutefois, au dernier trimestre 2022, la mise en œuvre de ces actions a été différée en raison du contexte difficile sur le réseau de bus Paris-Saclay.

Travaux de requalification du parc d'activités IGNY-ENTREPRISES

Le parc d'activités d'Igny fait l'objet d'un projet de réaménagement complet de ses espaces publics, afin d'améliorer le cadre de vie des usagers. Après une large démarche de concertation, initiée en 2020, les travaux ont débuté en novembre 2022 par la rue Maryse Bastié et se poursuivront jusqu'en 2024. Un dispositif d'information en temps réel a été mis en place via la diffusion de flyers et l'application WhatsApp.



////// Salon MIPIM

Accusé de réception en préfecture
03/10/2023 10:08:00
03/10/2023 10:08:00
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023

ECOPARK de Champlan

Projet phare pour le territoire, l'ECOPARK de Champlan (30 Ha) est le seul parc d'activités en création prévu au schéma de l'offre économique de l'agglomération. Ce projet, intimement lié à la création de la gare T12 Express de Champlan se développera progressivement autour de cette station pour proposer une offre immobilière inédite, tant dans sa conception que sa réalisation environnementale exemplaire. Les études ont été lancées avec une part importante donnée à la concertation et la co-construction du projet avec les habitants et acteurs concernés lors de deux ateliers publics organisés en septembre et novembre 2022.

Projet partenarial d'aménagement Courtabœuf

Le parc d'activités de Courtabœuf fait l'objet d'un investissement inédit avec 100 M€ actuellement mobilisés par l'État et l'ensemble des collectivités territoriales concernées.

Cette dynamique a permis l'élaboration d'un projet partenarial d'aménagement qui rassemble 13 partenaires pour mettre en œuvre 44 actions visant à améliorer l'attractivité et le fonctionnement de ce parc d'envergure régionale. Une large concertation a été menée avec les partenaires du projet en 2022, jusqu'à la validation du contrat.

Nouvelle dynamique des parcs d'activités Nord de l'agglo

Les Paris-Saclay Connexion de Wissous et de Longjumeau ont été l'occasion d'annoncer le lancement d'une nouvelle réflexion pour mettre en commun les atouts et fonctionnalités des parcs d'activités de Wissous, Chilly-Mazarin, Longjumeau, Champlan et Massy. L'objectif est de définir une nouvelle identité commune à ces parcs d'activités et un nouveau positionnement économique.

Lancement du projet « convergences »

L'annonce en 2022 du départ de Sanofi de leur site historique sur les communes de Chilly-Mazarin et Longjumeau a été l'occasion de poser les bases d'un nouveau projet d'aménagement, allant de la gare T12 de Longjumeau jusqu'au site Sanofi, à l'est, et du pôle gare T12 de Chilly Mazarin à l'ex site Découflé, à l'ouest. L'agglomération et les 2 communes ont confié à Grand Paris Aménagement le lancement des études urbaines pour reconfigurer les 2 entrées de villes avec une nouvelle programmation économique en lien avec la filière life science et le Paris-Saclay Cancer Cluster.

Signalétique des parcs d'activités

L'agglomération poursuit son programme d'équipement des parcs d'activités communautaires comprenant le jalonnement routier et l'implantation d'une signalétique. Ce projet se développe en plusieurs phases et a concerné en 2022, les parcs d'activités des Hauts de Wissous 1 et 2, le Pérou, Montavas, Villemilan.

1^{re} édition Club de l'immobilier Paris-Saclay

L'agglomération a réuni les acteurs de l'immobilier d'entreprises pour la première fois le 10 novembre 2022 : foncières, promoteurs, développeurs, SEM, commercialisateurs, aménageurs et responsables d'urbanisme. Désormais, le Club de l'immobilier d'entreprises Paris-Saclay se réunira chaque année pour évoquer les projets structurants du territoire, échanger autour de l'accueil des entreprises, les offres disponibles et les besoins des prospects.

Ateliers Immobiliers d'entreprise Paris-Saclay

Ces ateliers sont proposés dans le cadre de formations organisées par des partenaires tels que Orly international, Capitale French tech Paris-Saclay, Wipsee ou le Trente.

Accusé de réception en préfecture 091 2107384 20231209 12163039 09120006232023120912163039 Date de télétransmission : 29/09/2023 Date de réception préfecture : 29/09/2023
--

zoom sur... **LE CONSEIL
DE DÉVELOPPEMENT**

Le Conseil de développement de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay (CODEV) est une instance de démocratie participative constituée de membres bénévoles issus de la société civile. Les travaux qu'il mène visent à enrichir les politiques publiques dans une démarche prospective. Le CODEV est constitué d'une gouvernance et d'une assemblée qui interagissent de façon permanente avec les élus communautaires. Réunissant 59 membres bénévoles, tous issus de la société civile, et présidé par Laurent MUNEROT, le CODEV est très actif depuis son installation le 7 juillet 2021.

Dans le cadre du bilan à mi-parcours du Plan Climat Air Énergie Territorial réalisé en 2022, le CODEV a été saisi pour avis. L'une de ses préconisations, reprise dans le PCAET, a été d'analyser les stratégies et politiques communautaires sous l'angle de leur « bilan bas carbone et impacts environnementaux ».

Par ailleurs, le CODEV a poursuivi son travail sur la stratégie de développement commercial et la stratégie numérique et ses outils au service de la population avec 3 conférences et 2 ateliers de co-construction.



/// **CODEV spécial pour le bilan
à mi-parcours du Plan Climat
Air Énergie Territorial** ////



emploi



20

Accusé de réception en préfecture
031-21-91-05384-20231121-2023
031-21-91-05384-20231121-2023
031-21-91-05384-20231121-2023
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023

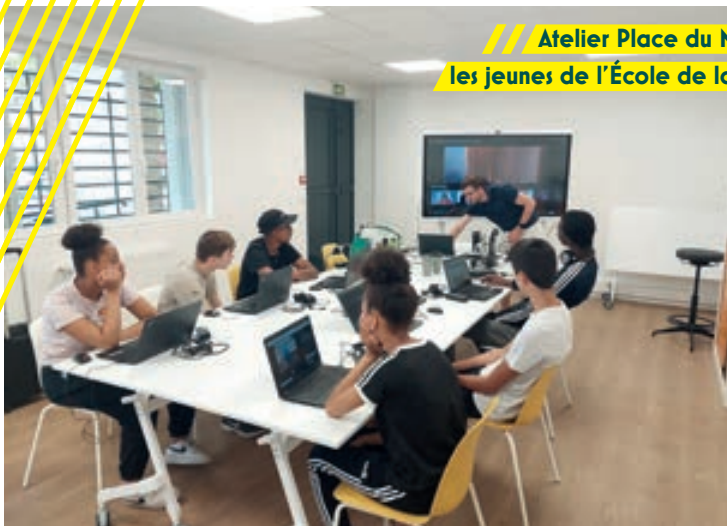


**La Communauté d'agglomération
Paris-Saclay agit pour l'emploi
en partenariat avec l'association
MEIF (Maison Emploi, Insertion et
Formation Paris-Saclay). Située à
Villebon-sur-Yvette, la MEIF dispose
de 4 antennes, à Chilly-Mazarin,
Les Ulis, Longjumeau et Massy.**



Accusé de réception en préfecture 091-21-01-05384-20231121-2023 091-21-01-05384-20231121-2023 091-21-01-05384-20231121-2023 091-21-01-05384-20231121-2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023

/// Atelier Place du Numérique pour
les jeunes de l'École de la 2^e chance ///



**Nos Quartiers ont
des Talents (NQT)**

L'agglomération a conventionné, avec l'association NQT, qui accompagne vers l'emploi les jeunes diplômés Bac+3 et plus, issus de milieux modestes des permanences. Des actions de parrainage ont été proposées, l'objectif étant d'apporter aux jeunes du territoire concernés, le réseau, élément essentiel. En 2022, 125 jeunes du territoire ont pu bénéficier de cet accompagnement.

/// Matinale Métiers des
services à la personne ///



Recycl'emploi

Cette action de remobilisation financée par le Fonds social européen (FSE), est menée en partenariat avec l'association Vendredi Poésie, la Vestiboutique de la Croix Rouge et la médiathèque intercommunale François Mitterrand aux Ulis. Grâce aux ateliers collectifs et au coaching individuel, 8 participants ont pu tisser leur projet professionnel à travers l'acte créatif. Cet événement a fait l'objet d'une exposition du 2 au 16 décembre 2022.



/// Job tour ///

Accusé de réception en préfecture 031 21 01 05 33 4 2023 12 00 03 1-21-05-DE 091200062320230909146020E Date de télétransmission : 29/09/2023 Date de réception préfecture : 29/09/2023
--

3 624
usagers de la
en 2022



Ateliers et informations collectives

En 2022, la MEIF a proposé aux demandeurs d'emploi 21 ateliers de coaching à la préparation à l'entretien d'embauche et de positionnement sur les offres d'emploi locales visant à accélérer le retour à l'emploi. En parallèle, 149 participants ont bénéficié d'informations collectives, afin de découvrir des métiers et leurs évolutions, les modalités de formation, les dispositifs et aides financières disponibles.

Les sessions de recrutement

Dans le cadre de l'appui au recrutement, un service est dédié à l'accompagnement des entreprises et permet la mise en relation avec des demandeurs d'emploi par l'organisation de sessions de recrutement au format Job Dating dans des secteurs métiers variés, avec la participation des services emploi en orientation de public (Mission Locale, Pôle Emploi, Cap Emploi, etc.). En 2022, 66 sessions de recrutement ont eu lieu permettant la mise en relation de 676 participants avec les entreprises et 130 recrutements.

Job Tour en trottinette

Organisé en partenariat avec la MEIF dans 4 pôles économiques (ZA de Courtabœuf, ZI de Chilly-Mazarin, Plateau d'Orsay), cet événement vise à mettre en avant le recrutement local, promouvoir les filières et les métiers et sensibiliser à la mobilité douce et l'accessibilité des parcs d'activités. Au total, 3 jobs tour ont été organisés avec 17 participants et les entreprises partenaires.

Job Dating de l'Emploi Public

La MEIF Paris-Saclay en partenariat avec l'agglomération et la communauté de communes du pays de Limours a organisé le 29 mars 2022 l'événement de l'Emploi Public au sein de ses locaux. Cette édition a rassemblé 120 participants, de nombreuses villes du territoire et le Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la grande couronne.



Les Matinales Métiers

- Le 13 octobre 2022, 40 participants et 18 structures se retrouvaient, à l'antenne de la MEIF de Longjumeau, pour la **Matinale Métiers des Services à la Personne**. L'objectif : favoriser la rencontre des publics intéressés avec les structures partenaires du territoire œuvrant dans les métiers de l'autonomie.
- Le jeudi 17 novembre a eu lieu un événement partenarial la **Matinale Métiers du Transport de Voyageurs** à l'antenne de la MEIF des Ulis. Au programme pour les 138 participants : informations métiers Transports de voyageurs, offres d'emploi et de formations disponibles en Essonne, simulateur de conduite de bus@transdev et espaces conseils et CV.

Organisation de visite en entreprises

Dans le cadre de la valorisation de la semaine des métiers de l'Industrie, des actions labellisées ont été menées. 37 participants ont pu visiter les quartiers d'entreprises industrielles comme ENEDIS, CERAP ou le SIOM.



Médiations au bas d'immeubles de quartiers politique de la ville

La place du Numérique

Animé par la MEIF, ce lieu intercommunal est destiné aux habitants du territoire, sans condition d'âge ni de diplôme. Elle a pour objectifs de lutter contre l'illectronisme, d'accompagner les usagers dans la montée en compétences et l'employabilité à travers le numérique, découvrir des métiers porteurs de la filière, promouvoir un numérique responsable, favoriser l'accès à la culture numérique et renforcer l'offre locale d'accès au droit. Depuis son ouverture en juin 2022, La Place du numérique compte 698 bénéficiaires.

Plateforme d'appui aux transitions professionnelles

L'agglomération s'est associée à Orly International et Grand-Orly Seine Bièvre pour porter TransCo, la plateforme territoriale d'appui aux transitions professionnelles qui permet aux salariés volontaires dont les emplois sont fragilisés de se former pour se reconvertir vers les emplois porteurs du territoire. En 2022, plus de 530 entretiens avec des dirigeants d'entreprises de Paris-Saclay ont été réalisés.

Réseau Linguistique

Coordonné et animé par la MEIF, le réseau linguistique Paris-Saclay, via son site internet et une lettre d'actualité bimensuelle, diffuse l'offre linguistique disponible sur le territoire pour une meilleure orientation des personnes en insertion sociale et professionnelle ne maîtrisant pas la langue française. Cette année, le dispositif a proposé un service de diagnostic linguistique avec un suivi des parcours, 7 réunions d'animation avec les acteurs du territoire, une table-ronde sur l'illectronisme, 4 formations et une action de formation « Passerelle vers l'emploi restauration » de 5 semaines.

Accusé de réception en préfecture
031-21-05-DE-2022-12-00000001-21-05-DE
031-21-05-DE-2022-12-00000001-21-05-DE
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023



zoom sur...

**L'ACCOMPAGNEMENT
RENFORCÉ DU PLAN LOCAL
POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI**

Dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (le PLIE), la MEIF Paris-Saclay assure l'accompagnement renforcé et individualisé d'adultes de plus de 26 ans vers l'emploi durable et la formation professionnelle. 14 conseillers en insertion professionnels répartis sur les quatre antennes de la MEIF, au sein des Maisons des Solidarités de Palaiseau, Les Ulis et Massy et au Service emploi de la Communauté de communes du Pays de Limours, accompagnent respectivement 100 à 120 demandeurs d'emploi par an. Sont conçus des parcours jalonnés d'étapes de remobilisation, de préparation et de placement à l'emploi. Un objectif de 50 % de sorties dites positives est attendu annuellement.

**Accompagnement individuel par
un référent de la MEIF Paris-Saclay**

**Médiation au cœur de
quartiers politique de la ville**

La MEIF intervient également auprès des habitants en difficulté d'insertion et non connus des institutions. En 2022, 9 médiateurs en insertion professionnelle ont déployé des opérations permettant de favoriser les recrutements. Job-datings réguliers, permanences juridiques liées à l'emploi, code de la route accéléré, ateliers numériques et des « sas de remobilisation » ont également été mis en place aux Ulis, à Longjumeau, à Massy (QPV), Villebon et Chilly-Mazarin.

Accusé de réception en préfecture
091200062320220909140000E
091200062320220909140000E
Date de télérmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023

jeunesse





**40 % des habitants de l'agglomération
ont moins de 30 ans. Élèves, étudiants,
jeunes professionnels, ils sont une aubaine
pour notre territoire. Notre mission est d'aider
cette « génération Paris-Saclay » à grandir,
apprendre, s'épanouir et trouver sa vocation.
C'est l'enjeu de la politique jeunesse dont
l'agglomération a fait l'une de ses priorités.**



Accusé de réception en préfecture 091-21-01-05384-20231121-2023 091-21-01-05384-20231121-2023 091-21-01-05384-20231121-2023 Date de télétransmission : 29/09/2023 Date de réception préfecture : 29/09/2023
--

Participation aux Festivals d'accueil de rentrée des étudiants

Les 15 et 22 septembre 2022, l'agglomération a participé au festival d'accueil des étudiants de l'Université Paris Saclay (FUPS) et à la Journée d'accueil « Prémabule normaliens » de l'École Normale Supérieure. L'occasion de faire connaître aux nouveaux étudiants les services proposés par l'agglomération (culture, sport, loisirs, accompagnement des étudiants entrepreneurs, emploi). Un questionnaire a été distribué pour mieux connaître les attentes des étudiants.

Startup for Teens

Startup for Teens est dédié aux collégiens et lycéens, afin de leur faire découvrir les métiers de demain : industriels, numériques et technologiques. L'objectif est également de créer un lien entre les industriels, les startups et les acteurs de l'éducation. Le 23 mai 2022, 133 jeunes du territoire (6 classes) ont pu rencontrer 20 professionnels afin de s'informer sur les formations, métiers et technologies innovantes.

Journée de l'entrepreneuriat étudiant

Organisée par l'Université Paris-Saclay, l'agglomération et Start in Saclay, le 24 mars 2022, cette journée a permis de valoriser les projets entrepreneuriaux portés par les étudiants et doctorants des établissements académiques du territoire à travers un concours de pitches et un salon entrepreneurial.



Accusé de réception en préfecture 091-210105384-20231121-202311-21-05-DE 091-210105384-20231121-202311-21-05-DE Date de télétransmission : 29/09/2023 Date de réception préfecture : 29/09/2023



plus de
60 contrats
signés à l'Ecla
Job Dating

Ecla Job Dating

Cette 1^{re} édition de l'Ecla Job Dating a eu lieu le 7 avril à la résidence Ecla de Palaiseau. Étaient conviés entreprises et étudiants pour proposer et identifier des offres d'emploi, alternance, stage, etc. Au total, plus de 60 contrats ont été signés.

Rencontre villes-universités

Le 15 avril 2022, l'agglomération a organisé une rencontre entre 20 villes du territoire et l'Université Paris-Saclay ainsi que des représentants du dispositif service civique. Elle a permis à l'université de faire connaître son offre de formation, d'accéder à sa plateforme emploi et aux villes de présenter leurs besoins et d'identifier les moyens de recrutement d'un service civique.

Forum de l'apprentissage

À l'occasion du forum de l'apprentissage de l'Université Paris-Saclay, les 24 et 25 mai 2022, l'agglomération partenaire du concours « Mon apprentissage en 180 secondes » a participé au jury et a récompensé les 10 meilleurs candidats.

Rencontre élus-étudiants

Le 15 novembre 2022, l'agglomération a accueilli des 49 associations et élus étudiants afin d'identifier des synergies pour mener des projets communs.

Concours À Pleine Voix

Afin de favoriser l'art oratoire, la prise de parole en public et la confiance en soi, l'agglomération a lancé la première édition du concours d'éloquence À Pleine Voix. 67 jeunes issus de 19 communes du territoire ont pris la parole sur le thème de la liberté. La grande finale s'est déroulée à l'Espace Bernard Mantienne à Verrières-le-Buisson devant plus de 300 spectateurs.

Plateforme Klaro

Dans sa démarche volontariste de soutien à la jeunesse, l'agglomération Paris-Saclay, en partenariat avec les 27 communes du territoire, a financé 500 comptes Klaro (anciennement Toutes mes aides) pour les jeunes de 17 à 25 ans résidant sur le territoire. En quelques clics, cette plateforme permet de tester son éligibilité à près de 1 500 aides nationales, régionales, départementales et locales dans une multitude de domaines (logement, bourses, santé etc.).

mobilités



Accusé de réception en préfecture
091-210105334-20231121-2023-11-21-05-DE
091-200006232-20230929-000446020-DE
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023



//////

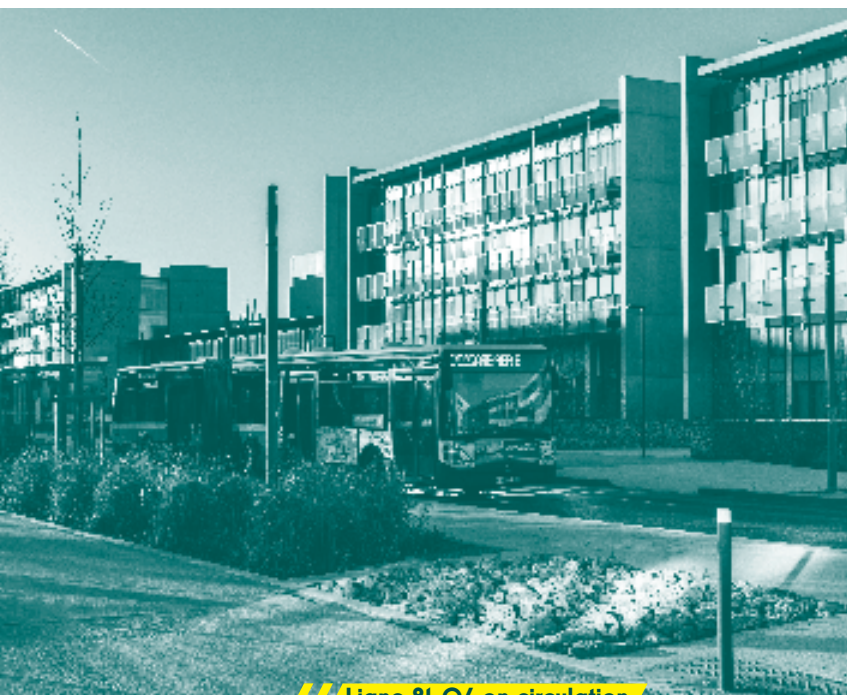
**Au cœur de la qualité
de vie des habitants et de
l'attractivité du territoire, les transports
sont un volet essentiel de l'action
communautaire. En lien avec les autorités
régionales compétentes, l'agglomération agit
pour faciliter les déplacements, l'accès aux
pôles d'emploi, aux gares et aux infrastructures
de circulations douces et aux services.
L'agglomération poursuit ses efforts et son
soutien pour l'intermodalité des moyens de
transport et développe de nombreuses actions
pour conjuguer mobilité et environnement.**



Accusé de réception en préfecture 091-21-09-2023121-2023 091-21-09-2023121-2023 091-21-09-2023121-2023
Date de réception en préfecture : 29/09/2023
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023

DÉVELOPPER LE RÉSEAU DE BUS ET NAVETTES

La Communauté d'agglomération participe à l'organisation des transports en commun, comme interlocuteur privilégié d'Île-de-France Mobilités. Sur les 86 lignes de bus qui irriguent le territoire, 47 d'entre elles sont cofinancées par l'agglomération. Elle gère et finance par ailleurs 21 lignes de navettes gratuites.



Ligne 91-06 en circulation

dans le quartier de Moulon

Un nouvel opérateur pour l'exploitation des lignes de bus

Depuis le 1^{er} août 2022, et pour une durée de 6 ans, 46 lignes de bus conventionnées desservant l'agglomération sont exploitées par le groupe RATP CAP IDF. RATP Cap Saclay a été désigné par Île-de-France Mobilités pour exploiter la majorité des lignes de bus (43 sur 47) du territoire, dans le cadre d'une délégation de service public. Néanmoins, la mise en œuvre de cette délégation fut compliquée. Le quotidien des usagers a lourdement été impacté : courses annulées sans informations voyageurs, véhicules sans destination affichée, retards interminables, chauffeurs non formés aux itinéraires... Face à cette situation l'agglomération a exigé, outre un retour à la normale rapide, que l'information voyageurs soit opérante. Elle a également mis en relation la RATP avec la Maison de l'Emploi afin d'accélérer les recrutements et la formation de chauffeurs.

Accuse de réception en préfecture 091-200-00000-2023-11-21-05-DE 091-200-00000-2023-11-21-05-DE Date de télétransmission : 29/09/2023 Date de réception préfecture : 29/09/2023



Des navettes qui évoluent

Les navettes, financées par l'agglo et les villes, desservent les quartiers peu ou pas desservis par les lignes régulières. Elles sont en libre accès. Durant l'année 2022, six nouvelles navettes ont été créées (E, T, U, V, Y et Z) pour desservir les communes d'Igny, Vauhallan, Les Ulis, Verrières-le-Buisson et Palaiseau.

L'agglomération a également travaillé avec les communes à l'ajustement de certains circuits. Ainsi, en mars 2022, la navette A desservant Longjumeau a été prolongée en heure creuse afin de desservir le quartier de Balizy. En parallèle, une enquête de terrain a été menée sur les deux circuits d'Épinay-sur-Orge afin d'apprécier les nouveaux usages et des échanges techniques ont été menés avec les communes d'Igny, Linas, Massy, Vauhallan et Wissous sur des projets de développement du service.

Les navettes s'habillent

2022 fut l'année d'élaboration d'une nouvelle identité visuelle du service La Navette. Offrant une meilleure lisibilité du service, la nouvelle charte graphique a été déclinée sur les différents supports d'information voyageurs (fiches horaires, horaires à l'arrêt, têtes de poteaux, flashes infos trafic). Une nouvelle livrée a aussi vu le jour, choisie parmi 3 pistes, par les habitants à la suite à une consultation en ligne du 16 septembre au 2 octobre 2022.

Création d'un nouveau circuit de navette à Linas

En lien avec la commune de Linas, l'agglomération a travaillé en 2022 à l'élaboration d'un nouveau circuit de La Navette (création de l'itinéraire, offre et chiffrage financier), mise en service le 6 février 2023.

Renouvellement du marché de navettes « petit gabarit »

En 2022, un marché avec un nouveau cahier des charges (véhicules électriques de 9 places) pour les circuits de Villejust et Champlan a été attribué à Autocars Dominique pour une durée de 4 ans et demi.

choix de la livrée

667  **votants**

FAVORISER LA MIXITÉ DES TRANSPORTS

Donner les moyens d'usage à toutes les mobilités, viser à réduire les plus polluantes et à développer les circulations douces, tout en prenant en compte les contraintes et les besoins des usagers. C'est cette mixité que vise le développement de l'intermodalité sur notre territoire. Offrir des espaces de transition entre les différents moyens de transports pour des déplacements plus agiles, plus actifs.

Semaine de la mobilité

Du 16 au 22 septembre, l'agglomération a animé la semaine européenne de la mobilité. L'occasion de découvrir les services proposés sur le territoire : solutions d'écomobilité et alternatives à la voiture individuelle, ainsi que les innovations qui faciliteront les déplacements de demain. L'agglomération a également organisé la seconde édition du forum des mobilités actives et innovantes, le 22 septembre, sur le parvis de CentraleSupélec, en présence des écoles, des transporteurs et d'associations. Elle a aussi fait la promotion du service La Navette dans les communes concernées.

Réaménagement de la Gare Routière du Guichet à Orsay

Pour répondre aux enjeux de desserte du plateau de Saclay depuis la gare RER Le Guichet, Île-de-France Mobilités expérimente des courses partielles de la ligne 91.06 pour renforcer l'offre bus au départ de la gare routière du Guichet depuis septembre 2022. La desserte partielle des heures de pointe du matin a été restructurée et permet dorénavant la liaison entre Massy-Palaiseau et le Guichet. Ce nouveau parcours offre aux voyageurs, un lien direct entre le Guichet et Polytechnique et renforce l'accès vers le Moulon, accompagnant l'arrivée des nouveaux usagers sur le plateau.

Pour permettre l'accueil de ces véhicules articulés supplémentaires et anticiper une potentielle pérennisation de cette liaison, des travaux ont été initiés par l'agglomération pour reconfigurer les quais bus et sécuriser les traversées piétonnes.

Accusé de réception en préfecture 091-21-09-0004-2023-1121-03-001-1-21-05-DE 091-21-09-0004-2023-1121-03-001-1-21-05-DE Date de télétransmission : 29/09/2023 Date de réception préfecture : 29/09/2023

Mutualiser les places de stationnement

La solution ParkInSaclay est déployée depuis 2018 dans le campus urbain, à l'initiative de l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay (EPAPS), en partenariat avec l'agglo et les villes de Gif-sur-Yvette et Palaiseau. Opérée par MobilitybyColas, ParkInSaclay permet de mutualiser et de faciliter les places de stationnement existantes. Après une première phase d'expérimentation (2018-2021), l'année 2022 a marqué le démarrage de la phase d'exploitation, intégrant l'expérimentation de nouveaux cas d'usage, avec les écoles du campus. Sur l'année, plus de 800 comptes utilisateurs ont été actifs et plus de 1 000 places de stationnement ont été intégrées.

Service de recharge de véhicules électriques et d'autopartage Clem'

L'agglomération, l'EPA Paris-Saclay, l'Université et l'Institut Polytechnique de Paris se sont regroupés en 2020 au sein d'un groupement d'autorités concédantes afin d'organiser la mise en place d'un service d'auto-partage de véhicules électriques dans les quartiers du campus urbain. La société Clem' a été retenue en 2021 pour exploiter ce service. L'agglomération, engagée dans le projet par le biais d'une contribution financière, a mis à disposition 3 de ses bornes de recharge (gare d'Orsay-Ville, de Lozère et de Palaiseau-Villebon), ainsi qu'un véhicule de sa flotte. L'exploitation des deux services a commencé début 2022.

Extension de la gare routière Massy Atlantis

Face à la saturation de la gare routière de Massy-Palaiseau, la SEM Paris-Sud Aménagement, par délégation de l'agglomération et de la commune de Massy, a été mandatée pour piloter les études de reconfiguration de la gare routière. Elle permettra d'accueillir plus de bus, dans des conditions de sécurité accrues. L'année 2022 a été marquée par le démarrage des travaux de gros œuvre (13 arches et 1 passerelle) et la mise en place de la gare routière provisoire. Il est prévu une livraison en deux temps avec une première phase à l'été 2023 et une seconde à l'été 2024.

Etudes de pôles des 5 gares ligne 18

Les études de pôles pilotées par l'agglomération sur les futures gares du Grand Paris Express, se poursuivent en 2022 et devraient s'achever au premier trimestre 2023 avec plusieurs schémas de références de pôle, actant les organismes qui seront maîtres d'ouvrage et financeurs des aménagements. Les travaux seront réalisés sur la période 2024-2026.



////// Gare d'Épinay-sur-Orge //

Accusé de réception en préfecture
 091.09107884 20231212 121603091-21-05-DE
 09109107884 20231212 121603091-21-05-DE
 Date de télétransmission : 29/09/2023
 Date de réception préfecture : 29/09/2023

/// Gare routière d'Orsay ///



Étude de pôle gare Orsay-Ville

Cette étude pilotée par l'agglomération et subventionnée par Île-de-France Mobilités a été lancée en octobre 2021. Elle vise le réaménagement de la gare routière qui permet d'assurer une liaison entre les plateaux de Saclay et Courtabœuf et le RER B. Un premier diagnostic a été rendu fin 2022.

Étude de pôle gare routière du centre commercial Ulis 2

Cette étude pilotée par l'agglomération et subventionnée par Île-de-France Mobilités a été lancée en septembre 2021. Elle vise le réaménagement de la gare routière, qui est aujourd'hui le principal nœud de transports des Ulis en l'absence de ligne RER. Cette gare routière permet les liaisons vers Massy, le plateau de Saclay et Orsay. Un premier diagnostic a été rendu fin 2022.

Lancement de l'étude de pôle gare d'Épinay-sur-Orge

L'objectif est de réaliser un plan de réaménagement de la gare routière historique d'Épinay-sur-Orge, au droit du bâtiment RER C, afin d'améliorer le fonctionnement des bus, l'accès vélo/piéton et la qualité architecturale de l'espace. Après l'achèvement de la phase de diagnostic en 2022, cette étude va se poursuivre en 2023 avec les premiers scénarios d'aménagements.

Lancement de l'étude de pôle gare de Chilly-Mazarin

L'objectif est de réaliser un plan de réaménagement de la gare routière de Chilly-Mazarin devant la future station T 12, afin d'améliorer le fonctionnement des bus, l'accès vélo/piéton et la qualité architecturale de l'espace. Après l'achèvement de la phase de diagnostic en 2022, cette étude va se poursuivre en 2023 avec les premiers scénarios d'aménagements.

Accusé de réception en préfecture 091-21-01-05384-2023112-2023 091-21-01-05384-2023112-2023 Date de télétransmission : 29/09/2023 Date de réception préfecture : 29/09/2023

zoom sur...
MAMOB'

La Communauté d'agglomération Paris-Saclay a lancé, en 2019, maMob', une démarche de diagnostic des mobilités en ligne pour les habitants et salariés de son territoire. Suite aux résultats concluants des premières phases d'expérimentation, l'agglomération a décidé de déployer la solution maMob' à l'échelle de son territoire, à destination de ses habitants et usagers. En 2022, l'Université Paris-Saclay a également déployé la solution pour ses personnels et étudiants.

L'agglomération s'est aussi servie de cet outil pour élaborer son Plan de Mobilités d'administration. Lancé en 2020, le Plan de Mobilités à destination des agents, élus et visiteurs de l'agglomération est une obligation légale.

plus de
5 000
diagnostics
ma**Mob'**
MOBILITÉS PARIS-SACLAY
remplis



Accusé de réception en préfecture
091 2194 0538 - 2023121210439
0912000633 - 2023092914460209
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023

FAVORISER LES CIRCULATIONS DOUCES

L'agglomération contribue au développement de solutions alternatives à la voiture, en complément des moyens de transports en commun habituels. Pistes cyclables, stationnement vélo, etc. : autant d'actions que porte l'agglomération, avec ses partenaires, pour répondre à l'impérieux besoin de conjuguer mobilité et environnement.

Plan vélo

Pour répondre à l'action 34 de son plan Climat-Air-Énergie, l'agglomération poursuit le développement de son Plan vélo. Après la mise à jour complète des aménagements cyclables existants du Plan vélo du territoire, l'agglomération a créé une carte grand public à destination des habitants et visiteurs.



Révision du schéma directeur cyclable communautaire : vers une nouvelle feuille de route des actions à conduire

L'agglomération a engagé, depuis 2022, la révision de son schéma directeur cyclable qui définit les orientations stratégiques, pour encourager le développement de la pratique cyclable. Ce travail est mené conjointement avec les communes du territoire dont 18 d'entre elles élaborent un plan vélo communal. L'enjeu est de faire émerger un réseau cyclable continu, cohérent et lisible en venant desservir en priorité les zones d'emploi, les gares (ferroviaires et routières) et les établissements d'enseignements. Il s'agit de cibler les déplacements du quotidien.

Accusé de réception en préfecture 091-219105384-20231121-20231121-21-05-DE 091-219105384-20231121-20231121-21-05-DE Date de télétransmission : 29/09/2023 Date de réception préfecture : 29/09/2023

Aménagements cyclables

En 2022, des aménagements cyclables prévus au schéma directeur communautaire des circulations douces de l'agglomération ont été réalisés :

- Création d'une voie verte avenue de Normandie aux Ulis pour permettre aux piétons et aux cyclistes de rejoindre la gare RER B de Bures-sur-Yvette. Cet aménagement intègre une noue plantée séparatrice des chaussées dans le but de réduire le ruissellement et lutter contre les inondations.
- Pose d'un abri vélo libre-service sur le pôle gare de l'Yvette à Orsay, en attendant un stationnement vélo sécurisé en gare RER d'Orsay Ville.
- Réfection du Chemin du Trou Rouge situé entre la RD36 et les communes de Igny et Vauhallan, dans un site patrimonial classé. Cette opération a permis de créer la 1ère Vélorue de l'Essonne.
- Remise en état d'une partie de la voie verte Parc Blanchette à Massy.
- Construction d'une passerelle piétons-vélos au-dessus de l'A10 à Courtabœuf venant connecter les aménagements cyclables existants, résorbant ainsi une des discontinuités majeures essonniennes.
- Achèvement de la requalification du Ring du Pileu. Point de jonction entre Massy, Igny et Palaiseau, cette réalisation permet la cohabitation entre les différents usagers : piétons, vélos et voitures.



////// passerelle au dessus de l'A10 ////

Géovélo

En partenariat avec l'application Géovélo, l'agglomération a mis en œuvre une communication dynamique auprès des usagers en permettant aux utilisateurs d'être guidés lors de leurs trajets à vélo. L'application permet également de signaler les éventuels dysfonctionnements constatés. Par la mise en place d'une communauté, des challenges et animations sont proposés tout au long de l'année. Pour l'agglomération, cet outil permet d'avoir une meilleure connaissance de la fréquentation des axes et d'identifier les besoins d'aménagements cyclables.

Parlons Vélo Massy : une co-organisation durable

Coorganisé par l'agglomération, la ville de Massy, la Recyclerie Sportive et Mieux se déplacer à bicyclette (MDB), la 6^e édition de cet événement dédié au vélo, s'est déroulé du 9 au 14 mai 2022. Près de 1 700 participants ont assisté à l'un des 4 temps forts : journée inter-entreprises place du Grand Ouest à Massy, journée étudiants sur le parvis de CentraleSupélec, journée conférences et débats et une journée familiale festive à la Recyclerie Sportive de Massy.



////// Parlons Vélo ////

Accusé de réception en préfecture
 0012500570004 202311211212023
 0012500570004 202311211212023
 Date de télétransmission : 29/09/2023
 Date de réception préfecture : 29/09/2023

numérique



DÉVELOPPER LES SERVICES ET LES USAGES NUMÉRIQUES

Accompagnement à la transformation numérique des territoires

Avec le soutien de l'État (plan France Relance Numérique), l'agglomération a organisé des ateliers destinés à différents publics pour les sensibiliser et former sur les services numériques existants sur le territoire et recueillir leurs attentes, besoins et avis en la matière. Au total, 8 priorités ont été identifiées et sont désormais portées par la stratégie numérique de l'agglomération.

Charte du numérique et de la donnée

Dans le cadre de sa stratégie numérique, l'agglomération Paris-Saclay mène une démarche innovante afin de mieux maîtriser et encadrer l'utilisation des données publiques. La démarche de co-construction a permis l'élaboration d'une Charte du numérique et de la donnée. Cette charte servira de cadre général et sera partagée avec les principaux partenaires. En tant que collectivité pionnière Paris Saclay a participé à l'élaboration d'un document cadre de l'État (guide des chartes de la donnée) avec le soutien de la Banque des Territoires, de l'Association Internationale des Maires Francophones et de l'Union Européenne qui sortira en mars 2023.



Atelier de février 2022

L'agglo lauréate du prix du Numérique

À l'occasion de la journée mondiale du climat, le Forum Zéro carbone 2022, organisé par La Tribune et France Urbaine, a récompensé l'agglo pour son projet de jumeau numérique Decarbonized city. Une innovation technologique au service de la transition énergétique développée avec l'institut de recherche IRT SystemX et l'entreprise CosmoTech.



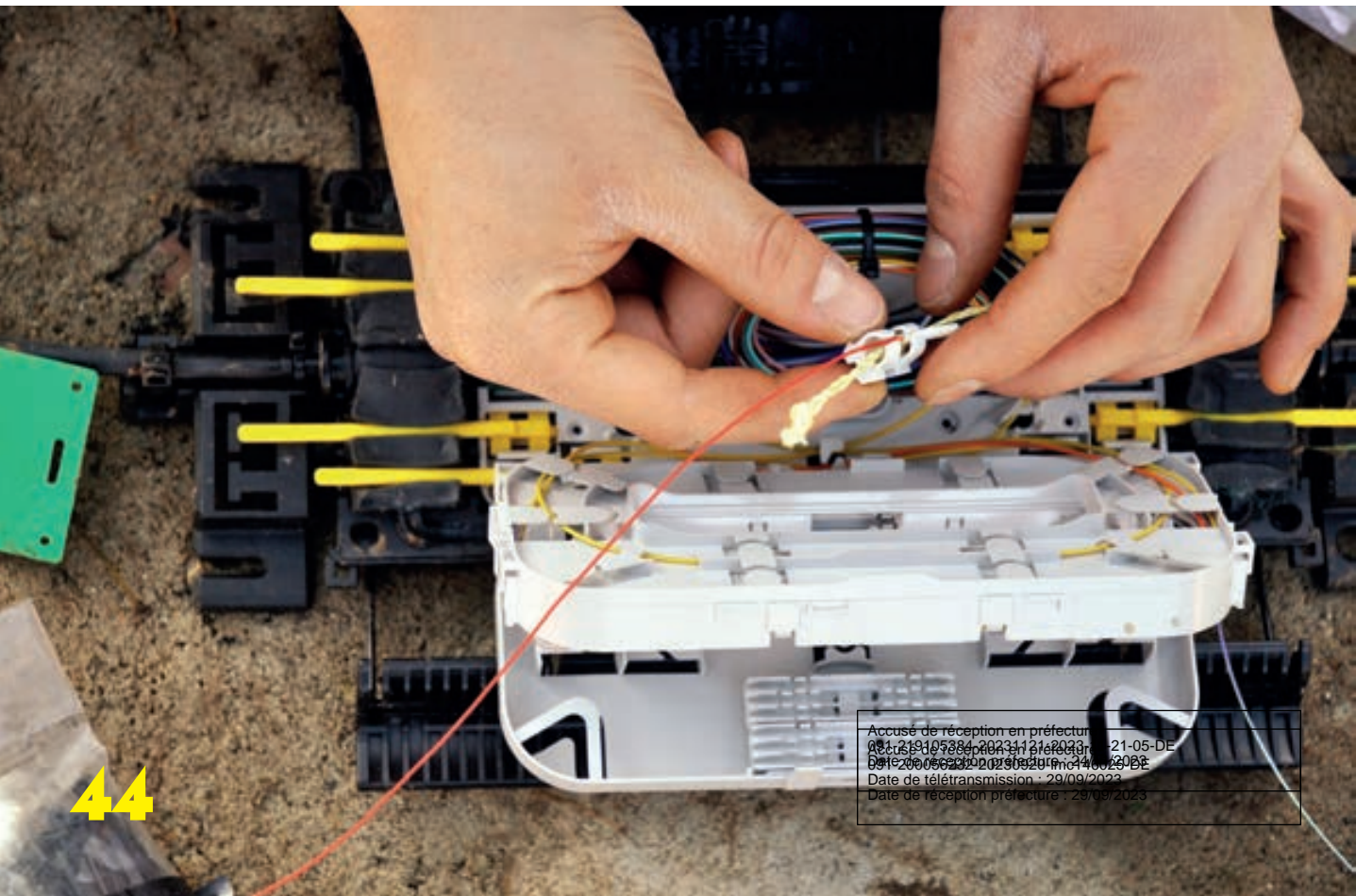
/// Grégoire de Lasteyrie reçoit le prix du Numérique
au nom de l'agglo, le 8 décembre dernier ///

Accusé de réception en préfecture
091-21-01-05384-20231112-1-21-05-DE
091-21-01-05384-20231112-1-21-05-DE
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023

DÉPLOYER LES INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES

Garantir le service de la fibre

Face aux dysfonctionnements sur le réseau fibre du territoire, et une coordination insuffisante des opérateurs, l'agglomération s'était engagée dans une action ferme soutenue par l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (ARCEP) pour obtenir une résolution rapide de la situation en exigeant un plan de résolution des difficultés. Face à l'absence de réponse et de réaction de l'ARCEP après la première saisine déposée le 29 mars 2022, une seconde saisine a été déposée avec de nouveaux faits à l'appui en novembre 2022.



Accusé de réception en préfecture
N° 2022-05384-20231121-2023
Réf. : 2022-05384-20231121-2023
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023

aménagement





**Un des enjeux stratégiques de
notre territoire est d'accompagner le
développement économique et urbain,
tout en conservant un cadre de vie
privilegié et équilibré. Pour répondre
aux besoins de logements et accueillir
de nouvelles activités, l'agglomération privilégie
une densification autour des pôles
d'échanges, gares et pôles de mobilité,
afin de préserver ailleurs les espaces
naturels et agricoles.**



ACCOMPAGNER LES GRANDS PROJETS D'AMÉNAGEMENT

La Communauté d'agglomération Paris-Saclay se positionne comme un acteur engagé au service d'un aménagement intelligent et durable pour l'ensemble de son territoire. Des enjeux de l'habitat à ceux de l'environnement, l'agglomération poursuit son action de développement territorial responsable, co-construit et ambitieux.

Zones d'aménagement concertées : les concrétisations en 2022



/// AgroparisTech ///

• **ZAC du quartier de l'École polytechnique** : L'année 2022 aura été témoin de l'évolution du quartier avec la livraison du site de l'école AgroparisTech en septembre, de la résidence Maison des ingénieurs agronomes, du Next (bureau), du CROUS (restaurant universitaire), de la résidence étudiante Hacker et du bâtiment d'enseignement mutualisé. Le parc du Green, le cours Pierre Vasseur et la Rue Jean Pacilly ont de leur côté été finalisés. Le pavillon réciproque sur la place Marguerite Perey, située en face de la future gare de la ligne 18 a ouvert, tandis que les chantiers de différentes résidences étudiantes se sont poursuivis.





• **ZAC de Moulon** : En 2022, la place Coudane a fini d'être aménagée de son mobilier autour des vestiges archéologiques. Les espaces publics du cœur de quartier de ville de la partie giffoise ont également été finalisés avec la remise en propriété et gestion aux collectivités d'un nouvel ensemble et la livraison du dernier lot résidentiel de ce secteur. Côté Orsay, le chantier de la résidence étudiante, du restaurant du CROUS et du parking de la résidence étudiante a débuté avec la désignation de l'opérateur et de l'architecte, en lien avec l'Université Paris-Saclay. S'agissant des équipements, 2022 a permis la poursuite du chantier du Learning Center, et le démarrage de celui du centre culturel. Des études de conception ont été réalisées pour le centre aquatique. Les bâtiments ont continué de fleurir dans le quartier avec l'ouverture de la Faculté de Pharmacie de l'Université Paris-Saclay et de l'Institut Diversité Écologie et Évolution du Vivant, la poursuite des chantiers Servier et Danone et le développement des ouvertures de commerces du mail Potier à Gif-sur-Yvette.



• **ZAC de Corbeville** : Ce 3^e quartier du campus urbain continue sa phase opérationnelle en 2022, avec la poursuite des études de conception des lots de résidences étudiantes dans le secteur de la lisière. Pour les familles, lancement des premières consultations opérateurs sur le secteur Terrasse. En parallèle, les réflexions et constructions des équipements progressent avec l'engagement d'études de conception pour le projet architectural du Centre d'Incendie et de Secours, l'engagement du choix concessionnaire et du projet architectural du parking-silo du Groupe Hospitalier Nord Essonne (GHNE), le lancement du concours de maîtrise d'œuvre du groupe scolaire et la poursuite des chantiers du complexe sportif universitaire et du GHNE.

• **Liaisons plateau-vallée** : En 2022, la réalisation de liaisons piétonnes entre le plateau de Saclay et la vallée de l'Yvette s'est achevée. Les travaux cependant continuent sur le tracé de la future liaison piétonne et cyclable, entre le quartier orcéen du Guichet dans la vallée, et le Domaine de Corbeville sur le plateau.



Accusé de réception en préfecture
03/10/2023 à 10h04
09/10/2023 à 10h04
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023

Ring du Pileu

La Communauté d'agglomération Paris-Saclay, en partenariat avec les villes d'Igny, Massy, Palaiseau et en concertation avec les habitants et usagers, a entrepris de réaménager le rond-point du Pileu.

Les travaux se sont achevés en décembre 2022.

Désormais, la cohabitation entre les différents modes de circulation (piétons, vélo et voitures) est plus sécurisée, avec un passage de 12 000 à 14 000 véhicules par jour, pour une vitesse ramenée à près de 30 km/h sur l'anneau.



RN20 : un Projet Partenarial d'Aménagement (PPA)

Le PPA a été approuvé par l'ensemble des partenaires (Département de l'Essonne, 4 agglomérations, 26 communes, État, Région, Île-de-France-Mobilités) en 2022. L'objectif est désormais un démarrage de travaux de requalification du tronçon Linas-Ballainvilliers par le Département à horizon 2025-26. En attendant, l'agglomération veille à coordonner les études menées par le Département avec les projets d'aménagement et projets immobiliers portés par les communes, afin de respecter cet objectif.



Reconversion des sites hospitaliers du centre-ville d'Orsay, de Longjumeau et d'Épinay-sur-Orge

L'agglomération a mené avec chaque commune le travail préalable aux études de reconversion des 3 sites (définition de cahiers des charges et désignation de prestataire). En accord avec les communes concernées, ces études des reconversions ont été déclarés d'intérêt communautaire en mai 2022.



Accusé de réception en préfecture
031 21 91 05 39 / 2023112 12 0023
Réf : 2022-09-20-001-001-001-001-001-001-001-001
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023

Christ de Saclay

À la suite d'une procédure de dialogue compétitif engagée au printemps 2021 pour définir les grands principes de l'opération de développement urbain aux abords du Christ de Saclay, l'équipe de concepteurs retenues est l'agence TVK. Cette opération est associée à l'arrivée d'une gare de la ligne 18 du Grand-Paris Express au Christ de Saclay en 2026, et intègre le futur Pôle d'Echange Multimodal (PEM), parallèlement en cours de définition autour de la gare. Cette procédure associe la commune de Saclay, l'agglomération, l'EPA Paris-Saclay, ainsi que le CEA, le Département de l'Essonne, Île-de-France Mobilités (IDFM) et la Société du Grand Paris (SGP).

ENTREtenir ET AMÉnAGER LA VOIRIE ET L'ESPACE PUBLIC COMMUNAUTAIRE

L'agglomération gère, entretient et aménage l'espace public de 16 communes, soit environ 640 km de voirie, 24 000 points lumineux d'éclairage public, 300 carrefours à feux, les espaces verts, la propreté...

en 2022 dépenses d'entretien

Voirie et équipements : 2 183 493 €

Espaces verts : 2 805 944 €

Propreté et service hivernal : 2 146 479 €

Éclairage public et
signalisation tricolore : 3 472 041 €

 dépenses
d'investissement
20 026 232 €

Accusé de réception en préfecture 091-210105384-20231121-2023-11-21-05-DE 091-210105384-20231121-2023-11-21-05-DE 091-210105384-20231121-2023-11-21-05-DE Date de télétransmission : 29/09/2023 Date de réception préfecture : 29/09/2023
--

Entretien de l'espace public des parcs d'activités

En plus de l'espace public géré dans le cadre de la compétence voirie, la Communauté d'agglomération assure également la gestion et l'entretien de 9 parcs d'activités sur les communes de Chilly-Mazarin, Wissous et Villejust (Courtabœuf), ainsi que les parcs de La Vigne aux Loups (Longjumeau, Chilly-Mazarin).

Faciliter la circulation des bus

L'agglomération a opéré des travaux de mise en conformité des arrêts de bus au niveau de la rue Ferry à Igny et de 2 autres arrêts à Gometz-le-Châtel

Les principales opérations d'aménagement en 2022

- **Gometz-le-Châtel** : aménagement du carrefour entre la route de Chartres et la rue Saint Nicolas
- **Igny** : requalification de l'avenue de la République
- **Saint-Aubin** : requalification de la signalisation verticale sur la commune avec dos thermolaqués
- **Gif-sur-Yvette** : requalification de la route de Chevreuse, allées Mocsouris, des Gravieres de la Salmouille et avenues Montaigne, Paul Bert, Carrières
- **Les Ulis** : requalification de la dalle 128 suite à travaux du bailleur et construction d'une voie complète rue de l'Orme pour la desserte d'un data center et du cimetière
- **Longjumeau** : requalification du parking de la forge
- **Villebon** : reconstruction d'un mur de soutènement rue Girardot
- Réfection de voirie à **Ballainvilliers, La Ville du Bois, Linas, Nozay, Saclay, Vauhallan** et **Villejust**
- Modernisation de l'éclairage public des communes de **Gif-sur-Yvette, Orsay** et **Villiers-le-Bâcle**



PROTÉGER L'AGRICULTURE



/// Moisson sur le plateau de Saclay ///

Projet alimentaire territorial

L'agglo participe au premier Projet alimentaire territorial d'Île-de-France « De la plaine aux plateaux ». Aux côtés des agglomérations de Versailles Grand Parc et Saint Quentin en Yvelines, des associations de promotion et de défense de l'agriculture, de la Chambre d'agriculture et d'autres partenaires, elle s'investit pour développer la production agricole locale et les circuits courts, accessibles à tous. Le projet alimentaire territorial a été labellisé en 2021 par le Ministère de l'agriculture et a bénéficié, en 2022, de subventions pour favoriser l'introduction de produits locaux en restauration collective. Dans ce cadre, deux sessions de formation ont été réalisées par le Groupement d'Agriculture Biologique IDF sur les achats, menus et pratiques en cuisine, auprès des établissements de restauration collective du territoire.



/// Jardin de Cocagne à Vauhallan ///

Accusé de réception en préfecture 091-21-01-05-2023-112-2023-11-21-05-DE 091-21-01-05-2023-112-2023-11-21-05-DE 091-21-01-05-2023-112-2023-11-21-05-DE Date de télétransmission : 29/09/2023 Date de réception préfecture : 29/09/2023



Fonds de compensation agricole

Malgré des mesures visant à réduire la consommation de terres agricoles pour l'urbanisation, certains projets situés dans des secteurs stratégiques conduisent à leur disparition. Ces projets sont soumis à l'obligation de financer des mesures de soutien à l'agriculture locale. L'agglomération a créé un fonds dédié à recevoir ces contributions et à financer des projets agricoles collectifs comme des magasins de producteurs, des équipements de transformation ou de protection des exploitations. En 2022, un recensement de ces projets agricoles collectifs a été mené pour identifier ceux qui pourront être financés.

Création d'une signalétique en Zone de protection naturelle agricole et forestière (ZPNAF)

La ZPNAF du Plateau de Saclay couvre 4 115 hectares répartis sur 3 territoires dont 53% sur l'agglomération. Cette zone protégée vise à maintenir les fonctionnalités de la « petite région agricole » du Plateau de Saclay. Toutefois, ce dispositif reste encore mal connu des habitants. C'est pourquoi, un projet de signalétique a été engagé en 2021 afin de matérialiser les contours de la ZPNAF, de rendre visible et explicite l'existence du dispositif et de mettre en valeur certains lieux-dits ou secteurs patrimoniaux. En 2022, le travail d'identification des lieux et du contenu des panneaux a été finalisé.

Soutien aux associations de promotion de l'agriculture

L'agglomération renouvelle son adhésion aux associations Terre et Cité et le Triangle Vert largement impliquées dans la défense de l'agriculture locale. L'association Terre et Cité anime le programme européen de financement LEADER qui soutient le développement des territoires ruraux et périurbains.

Création d'une convention avec l'ONF

En 2022, l'agglomération et les communes concernées ont acté la prise en charge partielle du financement de la mission d'accueil et de sensibilisation du public par l'ONF, dans les forêts domaniales de Palaiseau et Verrières-le-Buisson. Le même type d'accord sera mis en place pour la forêt régionale de Marcoussis avec Île-de-France Nature.

VivAgriLab

Regroupant les périmètres de la Plaine de Versailles, du Triangle Vert et du Plateau de Saclay, ainsi que des communautés d'agglomération Paris-Saclay, Versailles Grand Parc et Saint-Quentin-en-Yvelines, le VivAgriLab est une démarche de laboratoire vivant ayant pour objectif de favoriser l'émergence de projets de recherche-action sur le territoire. Le 6 décembre 2022, les partenaires se sont réunis à Versailles pour échanger et faire émerger les projets de recherche liés au territoire.

Soutien à l'activité agricole

- L'agglomération poursuit son soutien aux structures locales d'insertion par le maraîchage biologique, les Potagers de Marcoussis et le Jardin de Cocagne de Vauhallan.
- Elle soutient aussi les investissements des exploitations qui contribuent à la protection de l'environnement, la distribution locale ou à l'accueil du public. En 2022, l'agglomération a attribué son aide à l'aménagement d'un chai pour la transformation de la production locale de raisin du domaine (Les Racines du temple), à l'achat d'un chargeur frontal équipé de fourches et d'un godet (GAEC de la Ronce), à la création de tunnels de culture maraîchère (Leonard Liberato) et à l'achat d'une arracheuse de pommes de terre (Ferme Mascetti).

transition écologique



Accusé de réception en préfecture
031-210105384-20231121-2023-11-21-05-DE
031-210105384-20231121-2023-11-21-05-DE
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023



**La prise en compte de l'urgence
écologique est une condition
incontournable de notre action
publique. Il est donc indispensable d'être
exemplaires, concrets, pragmatiques et
ambitieux avec les habitants ainsi que les
acteurs publics. L'agglomération s'appuie
sur son Plan Climat Air Énergie territorial
adopté en juin 2019, se déclinant dans
toutes ses compétences (mobilités,
aménagement...).**



Accusé de réception en préfecture 091-21-01-05384-20231121-2023 091-21-01-05384-20231121-2023 091-21-01-05384-20231121-2023 091-21-01-05384-20231121-2023
Date de télétransmission : 29/09/2023 Date de réception préfecture : 29/09/2023

PLAN CLIMAT

La mise en œuvre des 126 actions du Plan Climat est en cours. Celles-ci sont portées par l'agglomération, ses nombreux partenaires ainsi que ses habitants.



Action 12 du Plan climat ✓

Guichet unique de la rénovation énergétique

En septembre 2022, l'agglomération a lancé Paris-Saclay Rénov', le service public de la rénovation énergétique. Ce service permet de centraliser l'ensemble des demandes des particuliers au sujet de la rénovation énergétique et de proposer un accompagnement tout au long du projet, avec les différents partenaires et acteurs de la rénovation. Opéré par l'ALEC Ouest Essonne, ce service vise à généraliser les rénovations avec un gain énergétique de plus de 35%. Cette année, plus de 2 200 personnes ont été conseillées, 170 accompagnements à la rénovation globale ont été réalisés en maison individuelle et en environ 1 000 en copropriétés.

Action 13 du Plan Climat ✓

Rénovation des immeubles en copropriété

Le programme Rénovons collectif, issu d'un partenariat entre Île-de-France Énergies, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay et l'ALEC Ouest-Essonne, permet de mobiliser les copropriétés vers la rénovation énergétique. En 2022, 105 copropriétés ont été aidées et 21 ont bénéficié d'un accompagnement sur mesure.

Accusé de réception en préfecture 091-21-05-DE 091-21-05-DE 091-21-05-DE 091-21-05-DE Date de télétransmission : 29/09/2023 Date de réception préfecture : 29/09/2023





Action 22 du Plan climat ✓

Batteries rechargées

L'agglomération a installé et exploite une première vague de 50 bornes de recharge pour véhicules électriques, réparties sur 20 communes. En 2022, 6 nouvelles bornes ont été installées à Montlhéry, Longjumeau et Palaiseau. Le réseau affiche une fréquentation en croissance continue (80 charges par borne en moyenne au dernier trimestre 2022) et a permis d'éviter l'émission de 340 tonnes d'équivalent CO₂ par an.

Action 73 du Plan climat ✓

Un boîtier de maîtrise des consommations d'énergie

L'agglomération soutient l'opérateur européen Voltalis, dont l'initiative concrète permet aux occupants d'un logement chauffé à l'électricité de bénéficier gratuitement d'un boîtier de maîtrise de leur consommation d'énergie et leur donne accès à une application qui permet le pilotage à distance des radiateurs. Le boîtier assure un lissage des consommations au niveau global, dans le but de diminuer les émissions de gaz à effet de serre. D'octobre 2021 à décembre 2022, 3333 logements ont été équipés.



Action 73 du Plan climat ✓

Conversations Carbone

Cette méthode d'animation, centrée autour de 6 ateliers de 10 personnes, permet de prendre du recul et d'aborder les changements de comportement liés aux enjeux climatiques de façon positive. L'approche originale et conviviale améliore les échanges sur les bonnes pratiques à adopter, autour d'un plan d'actions à construire. En 2022, pour la première fois en France, 8 élus de l'agglomération ont participé au groupe de conversation carbone mis en place par l'institution.



Actions 73, 74 et 75 ✓ **du Plan Climat**

Mobilisation des habitants

L'agglomération est partenaire de l'échappée game «Le mystère Marcellin Darwin», élaboré et géré par l'association « Les amis de la coccinelle à 7 points». Ouvert en novembre 2022, à Gometz-le-Châtel, il permet de sensibiliser tous les publics au changement climatique, à travers une expérience immersive dans le monde de la paléo-anthropologie, à la recherche d'un crâne disparu.

Action 97 du Plan Climat ✓

Projet HESTIA

L'agglomération participe activement au projet européen HESTIA, qui vise à réduire la consommation d'énergie et les pics d'activités des habitants d'un quartier en les sensibilisant. En 2022, 17 foyers se sont équipés d'outils de suivi de consommation d'énergie. Cette expérimentation consiste à leur envoyer des incitations pour décaler et/ou réduire leurs consommations et à analyser leurs réactions. Il permettra in fine d'envoyer des sollicitations pour maximiser le décalage et la réduction des consommations d'énergie, et de favoriser le développement d'énergies renouvelables.

Action 121 du Plan Climat ✓

Labellisation Territoire Engagé – Transition Ecologique

En 2022, l'agglomération a de nouveau été labellisée Territoire Engagé – Transition Ecologique par l'ADEME. Avec une note passant de 41,6 % à 53,5 %, elle devient la première collectivité d'Île-de-France à être labellisée au niveau 3 étoiles. A cette occasion, les actions relatives à la mise en place et au suivi d'une stratégie territoriale climatique, la réalisation de bâtiments exemplaires, la stratégie de suivi de consommation d'eau, ainsi que le développement des mobilités durables et alternatives, ont été mis en avant.





✓ Action 122 du Plan Climat Évaluation du Plan climat

L'agglomération a réalisé le bilan à mi-parcours de son Plan Climat-Air-Energie Territorial, publié en juin 2022. Sur 126 actions, 116 ont déjà été initiées, mises en œuvre ou terminées. Ce bilan a permis aussi de connaître le ressenti des habitants vis-à-vis du changement climatique. Ainsi l'agglomération a pu identifier les sujets majeurs sur lesquels il convient d'accélérer (économie circulaire, énergies renouvelables, aménagement durable, sensibilisation au changement climatique) et ceux qui doivent être développés (biodiversité, budget vert, adaptation au changement climatique). Les propositions de ce bilan ont également été soumises au comité de développement (CODEV) de l'agglomération.

✓ Action 124 du Plan climat

Chartes communales du Plan climat

Suite à l'adoption du Plan climat en juin 2019, il a été proposé aux communes de le décliner à leur échelle, pour en faire leur feuille de route locale, adaptée à leurs enjeux. Chaque commune a ainsi pu être accompagnée pour élaborer sa charte communale. 22 communes sont engagées dans le processus, dont 12 qui sont en phase de mise en œuvre à l'adoption de la charte.

✓ Action 113 du Plan climat

Mise en œuvre du plan aggro écoresponsable

En 2022, l'agglomération poursuit la mise en œuvre de son plan aggro écoresponsable, feuille de route de la collectivité pour réduire son impact environnemental. Elle a notamment accéléré ses actions en matière de mobilité (forfait mobilité durable, flotte de vélo électrique pour les déplacements professionnels) et de gestion du patrimoine (optimisation de gestion de l'énergie, plan de sobriété énergétique).

✓ Axe C du Plan Climat

Réflexion sur une stratégie d'économie circulaire

Accompagnée par l'ADEME et un cabinet d'études, l'agglomération a lancé en 2022 la réflexion sur sa stratégie économie circulaire afin d'étendre et développer cet axe en menant une réflexion globale. L'objectif est de pouvoir décliner les 7 piliers (achats durables, éco-conception, écologie industrielle et territoriale, économie de la fonctionnalité, consommation responsable, allongement de la durée d'usage, recyclage) de l'économie circulaire sur le territoire de l'agglomération.

Accusé de réception en préfecture
091-01-0788-2023-11-1-21-05-DE
091-01-0788-2023-11-1-21-05-DE
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023

PROMOUVOIR LA BIODIVERSITÉ

À travers les différentes initiatives qu'elle soutient, l'agglomération ambitionne de faire de la préservation de l'environnement un enjeu partagé par le plus grand nombre.



Les Rando'durables

Les Rando'durables se sont déroulées du 18 septembre au 9 octobre, à l'occasion de la semaine européenne du développement durable. Au programme : randonnées et visites à thèmes aux quatre coins du territoire, ateliers et expos. Une soirée ciné-débat a été organisée le 23 septembre au CRD, en présence de spécialistes et acteurs locaux, avec la projection du film « La fabrique des Pandémies » de Marie-Monique Robin et une présentation des résultats de l'inventaire faune-flore du territoire par Urban Eco.



Accusé de réception en préfecture 091 219105384 20231121 2023 091 219105384 20231121 2023 091 219105384 20231121 2023 Date de télétransmission : 29/09/2023 Date de réception préfecture : 29/09/2023
--

Sensibiliser les écoliers

Durant l'année scolaire 2021-2022, 44 classes de CM1 et CM2 du territoire ont bénéficié du programme pédagogique « Ma cour agroécologique – quand les enfants céréalistent », mené par Terre et Cité et le Triangle Vert : semer une parcelle à cultiver en blés et en engrais vert, moisson, battage et tressage des blés, observation de la vie dans la parcelle, dégustation de produits locaux, etc.

Atlas de la biodiversité intercommunal

Largement financée par l'Office Français de la Biodiversité et la Région Île-de-France, l'Atlas sera un outil opérationnel précieux à tous les acteurs et décideurs de Paris-Saclay : anticipation des enjeux dans les projets d'aménagement, gestion des espaces publics et privés, restauration des continuités écologiques du territoire. En 2022, 40 jours d'inventaires ont été réalisés par le bureau d'étude Urban Eco. Ce processus a permis d'ajouter 9 257 nouvelles observations soit 9 % de données existantes. 196 nouvelles espèces ont été inventoriées sur le territoire. Les villes de Villebon-sur-Yvette et Marcoussis se démarquent notamment pour leur richesse faunistique avec un nombre d'espèces recensées supérieur à 473. Les conclusions de cette étude donneront lieu à l'élaboration d'un plan d'action pour préserver la biodiversité.

Subventions et fonds de soutien

En 2022, l'agglomération a pu financer 12 projets développement durable comme l'expérimentation de collecte des biodéchets à vélo, l'organisation d'un éco-festival, des stationnements à vélos ou la création de jardins potagers et pédagogiques. Cet été, l'appel à projet a été relancé et 18 communes du territoire ont répondu pour un potentiel financement en 2023.



/// **Projet « ma cour agro-écologique »** ///



Accusé de réception en préfecture
091200623202909201460202E
091200623202909201460202E
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023

PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE

Avec 54 % d'espaces naturels, le territoire de l'agglomération offre à ses habitants un environnement exceptionnel, faisant de celle-ci un élément phare de son attractivité



Adhésions renouvelées à Airparif et Bruitparif

Dans le cadre de la mise en place d'un dispositif de mesure de la qualité de l'air et du PCAET, tous deux inscrits dans le Projet de territoire, l'agglomération Paris-Saclay a renouvelé son adhésion à l'association Airparif. Observatoire du bruit, créé à l'initiative de la région Île-de-France, Bruitparif contribue à la préservation de l'environnement sonore et à la lutte contre le bruit en Île-de-France. C'est un lieu de concertation fédérant les principaux acteurs de la lutte contre le bruit.

Plan air

Afin de planifier les actions permettant d'améliorer significativement la qualité de l'air extérieur et respecter les seuils européens, l'agglomération a travaillé en 2022 avec AirParif pour commencer à évaluer l'impact des actions prévues dans le Plan climat et évaluer les mesures complémentaires à mettre en place.

Etude sur les Particules Ultra Fines (PUF)

Dans le cadre de la convention partenariale avec Airparif, plusieurs axes de travail prioritaires ont été identifiés dont l'appui à l'enrichissement des connaissances sur les (PUF). Pendant 4 ans, l'objectif est d'étudier les concentrations selon le milieu via 3 points de mesures : une route nationale sur le territoire, le boulevard Haussmann et le boulevard Périphérique Est. Les résultats présentés en 2022 ont démontré que les émissions de PUF sont élevées en zone urbaine et décroissent très nettement lorsque l'on s'éloigne de la ville.

Accusé de réception en préfecture 091-21-05-2023-12-2023-11-21-05-DE 091-21-05-2023-12-2023-11-21-05-DE Date de télétransmission : 29/09/2023 Date de réception préfecture : 29/09/2023



Copie de réception en préambule
Région Bretagne - 22000 LANDE
Date de réception : 29/08/2023
Date de réimpression : 29/08/2023
Date de réception : 29/08/2023



déchets



Accusé de réception en préfecture
031-210105334-20231121-2023-1-21-05-DE
031-210105334-20231121-2023-1-21-05-DE
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023



**En charge de la collecte et du
traitement des ordures ménagères,
l'agglomération gère directement
la collecte des déchets pour
8 communes : Chilly-Mazarin, Épinay-
sur-Orge, Marcoussis, Massy, Nozay,
Saulx-les-Chartreux, Wissous et
Verrières-le-Buisson.**

**Pour les 19 autres, cette mission est
déléguée au SIOM.**



Accusé de réception en préfecture 091-21-01-05384-20231121-2023 091-21-01-05384-20231121-2023 091-21-01-05384-20231121-2023 091-21-01-05384-20231121-2023
Date de téltransmission : 29/09/2023 Date de réception préfecture : 29/09/2023



Accusé de réception en préfecture
03/05/2023 10:00:00
03/05/2023 10:00:00
Date de réimpression : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023



Action 68 du Plan climat ✓

Défi zéro déchet

La Communauté d'agglomération, avec l'association OSE-ZD a accompagné 10 foyers, sur les 8 communes participantes, de décembre 2021 à octobre 2022 pour relever le défi : réduire leurs déchets de 20 à 30 % et réaliser de véritables économies sur leurs dépenses courantes. Après huit mois d'ateliers et de mise en œuvre, les familles ont réussi à réduire de 31 % leur production de déchets.

Action 78 du Plan Climat ✓

Plan compostage

En moyenne, 32,2% de bio déchets produit sur un an par un habitant, pourrait être incinérés, compostés et donner vie à une excellente matière fertilisante. Le plan compostage a pour vocation d'inciter les habitants à réduire la production d'ordures ménagères résiduelles. En 2022, 271 foyers ont été formés au compostage dont 62 au lombricompostage. 93 composteurs et 27 lombricomposteurs ont été distribués dans les 8 communes participant au plan.

/// Écoquartier Camille

Claudel à Palaiseau



eau potable et assainissement





L'agglomération est en charge de la production, du transport et du stockage de l'eau potable. Elle délègue cette mission aux entreprises Suez et Saur, par le biais de contrats de Délégation de Service Public (DSP) pour 22 communes et au Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF), pour les 5 autres communes : Igny, Massy, Palaiseau, Verrières-le-Buisson et Wissous. La collecte des eaux usées et pluviales est assurée par l'agglomération sur les 27 communes. Elle exerce la compétence en DSP sur 16 communes : 3 avec Veolia (Vauhallan, Igny, Massy) et 13 avec Suez. La compétence est exercée en régie pour 12 communes : Champlan, Chilly-Mazarin, Gometz-le-Châtel, La Ville du Bois, Les Ulis, Linas, Longjumeau, Orsay, Palaiseau, Saint-Aubin, Villiers-le-Bâcle et Wissous.



Accusé de réception en préfecture 031-21-05-DE-2023-12-00000001-21-05-DE 031-21-05-DE-2023-12-00000001-21-05-DE Date de télétransmission : 29/09/2023 Date de réception préfecture : 29/09/2023

OPTIMISER LE SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU



6 747 366 €
pour rénover le réseau
d'eau potable
en 2022

Au total,
313 534 habitants sont desservis
par un **réseau de 755 km** de long.

Sectorisation du réseau

La mise en place des compteurs de sectorisation a été finalisée, et le recueil de données sera effectif en 2023.

Ces outils permettent, pour le suivi du réseau d'eau potable, de changer d'échelle spatiale (échelle du secteur) et temporelle (information quotidienne au pas de temps horaire) et ainsi de lutter contre les pertes.


Développement de la Téléréleve

L'agglomération poursuit la mise en place de compteurs intelligents à téléréleve qui permettent un suivi de la consommation par l'utilisateur. Les 21 communes en contrat avec Suez peuvent désormais bénéficier du service.

Travaux de renouvellement du réseau de distribution d'eau

Il s'agit de travaux portant sur le renouvellement patrimonial du réseau de distribution de l'eau sur le territoire. En 2022, 8,3 km de réseau ont été renouvelés, 650 branchements ont été modernisés et 413 fuites ont été réparées.

Accusé de réception en préfecture 091-21-05-DE-2023-12-1-2023-1-21-05-DE 091-20-06-DE-2023-12-1-2023-1-21-05-DE Date de télétransmission : 29/09/2023 Date de réception préfecture : 29/09/2023

An aerial photograph of a coastline, showing a dark sea on the left and a lighter, sandy or pebbly beach on the right. The coastline is irregular and jagged. In the bottom right corner, there is a yellow hatched area consisting of several parallel diagonal lines. A white rectangular box is overlaid on the bottom right of the image, containing text.

Accusé de réception en préfecture
03/09/2023 09:06:00
09192000003202309291004460200E
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023

PROTÉGER ET ENTREtenir LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

en 2022
le réseau d'eaux pluviales
parcourt plus de
868 km
sur le territoire.



zoom sur...

L'ASSAINISSEMENT SUR LE TERRITOIRE

L'agglomération est compétente en matière d'assainissement depuis janvier 2020. Plusieurs modes de gestion sont en vigueur qu'il s'agisse de délégations de service public à SUEZ (12 communes) et VEOLIA (3 communes), de régies avec des marchés de prestations (7 communes) ou de régie directe (5 communes). Les compétences Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) et Assainissement Non Collectif (ANC) sont déléguées aux syndicats de rivières (SIAVB, SYORP, SIAHVY, SMBVB).

À ce titre, l'agglomération entretient les réseaux et les ouvrages d'assainissement des eaux usées et pluviales. Elle définit aussi les investissements nécessaires à la réhabilitation ou aux nouveaux besoins.

Accusé de réception en préfecture 091-210105384-20231121-2023-11-21-05-DE 091-20000623-20230829-146020-DE
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023

Le Schéma Directeur d'Assainissement Communautaire (SDA)

L'agglomération a lancé en 2020 son Schéma Directeur Communautaire d'Assainissement dont les objectifs sont de dresser un état des lieux du réseau avant de définir les investissements à prévoir pour les 10 années à venir.

Création de réseaux d'assainissement à Massy

Ces travaux interviennent suite au dévoilement des réseaux préalable à l'implantation de la ligne 18 du Grand Paris Express. En 2022, 3 collecteurs ont été créés dans les rues de Vilgénis, Georges Mandel et Salvador Allende, pour un montant de 1 473 900 euros.



Développer le réseau d'assainissement

- **Création d'une station anti-crue en bordure de l'Orge à Épinay sur Orge** : Elle permettra de faciliter l'évacuation du réseau d'eaux pluviales dans la rivière. En 2022, les études préparatoires ont été finalisées et les travaux de création ont pu commencer.
- **Extension du réseau d'eaux usées à Orsay** : Cette extension du réseau d'eaux usées de la rue des Sources à Orsay a permis le raccordement des habitations encore non desservies par un réseau public. Cela s'inscrit dans une démarche de protection de l'environnement et a permis de répondre à une forte demande des riverains dont les installations d'assainissement autonomes présentaient des défaillances avec des risques de pollution environnementales.
- **Création d'un réseau d'eaux usées à Villejust** : En 2022, les travaux de création d'un collecteur pour raccorder le Data Center, le Crématorium et le camp des gens du voyage situés sur la commune des Ulis se sont terminés.
- **Requalification du réseau d'eaux pluviales à Linas** : Dans le cadre de l'opération de requalification de l'avenue Georges Boillot à Linas, il s'avérerait nécessaire de mettre en place un bassin de rétention pour la gestion des eaux pluviales (1 000 m³). En 2022, le projet a débuté. En parallèle, l'agglomération a finalisé des études de faisabilité de projet afin de requalifier la rue Guillerville et son réseau. Le projet consiste à réguler et dépolluer les eaux pluviales qui proviennent du bassin versant du coteau avant leur rejet dans la Salmouille.
- **Extension de réseau d'eaux usées, chemin de la Ronce à Marcoussis** en prévision de la construction de nouveaux logements. En 2022, les études ont été finalisées et un dossier de consultation des entreprises a été réalisé.
- **Séparation et rénovation des réseaux d'assainissements à Igny** avec des travaux de mise en séparatif rue Bachaumont, la réparation d'un collecteur rue du Docteur Roux et la création d'un collecteur rue Maryse Bastié.
- **Réhabilitation des réseaux** sur les communes de Ballainvilliers (rue Normande), Champlan (route de Villebon, rue du Trou Mahet), Chilly-Mazarin (avenue de la République), Gif-sur-Yvette (rue du Château et avenue du panorama), Longjumeau (rue de la Forge), Monthéry (allée des Passereaux), Villebon-sur-Yvette (rue des Maraichers) et Villejust (rue de la Mairie).
- **Renouvellement de deux contrats de délégation de service public** des communes de Gif-sur-Yvette et Verrières-le-Buisson.

politique de la ville et action sociale





La solidarité entre les communes et entre les individus est l'une des valeurs socles portée par l'agglomération. En effet, la politique de la ville, l'action sociale, la santé et l'offre culturelle et sportive, accessible à tous, se traduit par une politique de cohésion territoriale. Réduire les inégalités sociales et territoriales, accompagner les populations fragiles, assurer un maillage équilibré de l'offre de santé, ainsi que de réunir les habitants autour de rendez-vous fédérateur, permet de créer du lien et de se rassembler autour de valeurs partagées.



Accusé de réception en préfecture 091-21095384-20231121-2023-091-21-05-DE 091-21095384-20231121-2023-091-21-05-DE Date de télétransmission : 29/09/2023 Date de réception préfecture : 29/09/2023

RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE

Améliorer son cadre de vie c'est permettre à chaque habitant de profiter du formidable potentiel qu'offre le territoire, que ce soit en terme d'accès à l'éducation, à l'emploi, au logement ou encore au droit.

en 2022

14 519
personnes se sont
tournées vers la MJD
pour obtenir des conseils

Programmation annuelle politique de la ville

Chaque année l'agglomération élabore un programme d'action à travers un Appel à projet (AAP) annuel et multi partenarial avec l'Etat, le Département, la Caisse d'allocations familiales (CAF), les communes s'adressant aux associations et partenaires institutionnels. En 2022, 19 projets ont été financés par l'agglomération pour répondre aux difficultés que rencontrent les habitants des quartiers prioritaires des communes de Massy, Longjumeau et Les Ulis, en matière d'emploi/insertion, d'accès à la culture et aux droits, de fracture numérique, de santé et de sport.

zoom sur...

LA MAISON DE JUSTICE ET DE DROIT

Pour faire face à son développement, la Maison de Justice et de Droit (MJD) a déménagé dans les locaux de l'ancienne poste au cœur des Ulis, en avril 2022. Sa mission reste la même : garantir aux citoyens un accès gratuit aux modes alternatifs de règlement des litiges quotidiens. Grâce à cette nouvelle localisation, la fréquentation a fortement augmenté en 2022 puisque **14 519 contre 12 329 en 2021 personnes se sont tournées vers la MJD pour obtenir des conseils ou des renseignements dans une diversité des domaines du droit** (travail, famille, étrangers, consommation, logement). 735 permanences juridiques offrant un service professionnel, gratuit et confidentiel ont été honorées.

Le droit de la famille reste la principale thématique traitée par la MJD. Au total, la MJD a enregistré pour l'année 2022, 1 084 rendez-vous (divorces, médiation familiale, les différents modes de garde des enfants et les droits parentaux, la pension alimentaire, des questions relatives à la succession, la tutelle ou la curatelle). La MJD traite également les demandes relatives au **droit du travail, 848 rendez-vous et les demandes relatives au droit des étrangers, en forte augmentation**

Accusé de réception en préfecture 091-21055394-20231014-2023-1-21-05-DE Date de télétransmission : 29/09/2023 Date de réception préfecture : 29/09/2023
--

Le projet Démos

Initié et coordonné par la Philharmonie de Paris et porté par l'Opéra de Massy sur le territoire essonnien, Démos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) est un projet de démocratisation culturelle centré sur la pratique musicale en orchestre. Il propose un apprentissage de la musique classique à des enfants ne disposant pas, pour des raisons économiques, sociales et culturelles, d'un accès à cette pratique. En 2022, 82 enfants issus des communes de Chilly-Mazarin, Longjumeau, Massy et Les Ulis ont bénéficié de 300 ateliers instruments, danse et chant et ont participé à des stages et concerts.

Animation des conseils citoyens

Depuis 2014, les conseils citoyens dans les quartiers prioritaires permettent à l'ensemble des habitants et des acteurs de participer à l'élaboration et la mise en œuvre des contrats de ville. La crise sanitaire a freiné cette démarche de démocratie participative. Néanmoins, cette année, les conseils citoyens des Ulis et de Longjumeau ont participé à la programmation politique de la ville et au projet urbain lié à la Rcade Bel-Air de Longjumeau.

Fonds de concours

L'agglo soutient également en investissement les quartiers politique de la ville à travers un fonds de concours. Grâce à ce dispositif, elle a participé en 2022 à la rénovation et à l'aménagement de divers équipements aux Ulis (gymnases des amonts et Courdimanche, stade Jean marc Salinier, piscine, city stade, parc urbain, groupes scolaires) et à la rénovation de logements communaux à Longjumeau.

Ce fonds de concours a également permis le réaménagement de la médiathèque des Ulis.

La convention de renouvellement urbain La Rcade / Bel-Air de Longjumeau

La convention pluriannuelle définissant les déclinaisons budgétaire, technique et gouvernance a été finalisée et signée en décembre 2022.

Le projet entre en phase opérationnelle. L'agglomération est maître d'ouvrage des travaux d'espaces publics ainsi que de 2 équipements publics dédiés à l'emploi et à la formation.

La classe du projet

Démos au complet



Le contrat local de Santé Jeunes et étudiants (CLS)

En avril 2022, l'agglomération a délibéré pour mettre en place un Contrat Local de Santé à destination du public jeunes et étudiants. L'objectif est de renforcer la prise en charge du soutien psychologique, de développer la prévention et la promotion de la santé par l'activité physique et sportive, de prévenir les addictions et les troubles du comportement alimentaire et de faciliter le recours aux soins. De nombreuses actions ont déjà été mises en place telles que la création de la maison sport-santé Paris-Saclay, des permanences psychologiques, des volontaires en promotion de la santé de pairs à pairs, ou le lancement d'une coopérative d'acteurs à destination des étudiants précaires.

Conseils locaux de santé mentale (CLSM)

Les CLSM sont des plateformes de coordination entre les élus locaux, la psychiatrie publique et les acteurs médico-sociaux d'un territoire. 2 Contrats Locaux de Santé Mentale sont mis en œuvre sur le territoire. Le premier sur le secteur de la psychiatrie adulte de l'hôpital d'Orsay avec 15 communes et le second sur les 12 communes relevant du secteur de psychiatrie adulte de l'Établissement de santé publique Barthélemy Durand. En 2022, l'agglo avec la fondation franco-britannique et l'association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales (ADAPEI) ont travaillé sur les besoins d'habitat inclusif à Palaiseau et à Massy. Enfin, des cellules d'aides à la résolution de cas psychosociaux complexes ont été mises en place.

RÉPONDRE AU BESOIN DE LOGEMENTS

La Communauté d'agglomération est garante d'une urbanisation maîtrisée et d'une répartition équilibrée des constructions de nouveaux logements. C'est ainsi qu'elle accompagne le développement du territoire et répond aux besoins des habitants. Elle doit aussi être en mesure d'offrir un habitat adapté à chacun.

/// Écoquartier - Ballainvilliers ///



Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP)

La mise en œuvre de la GUSP se poursuit aux Ulis, à Massy et à Longjumeau. Cette démarche partenariale (villes, intercommunalités, bailleurs, représentant de l'Etat, acteurs associatifs et les habitants) vise à améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants des quartiers, en agissant sur les problématiques quotidiennes : propreté, maintenance, sur l'entretien, lien social, tranquillité publique, etc.

Accusé de réception en préfecture 091-21-05-DE-2023-12-12-000001-1-21-05-DE 091-21-05-DE-2023-12-12-000001-1-21-05-DE Date de télétransmission : 29/09/2023 Date de réception préfecture : 29/09/2023



Opération d'amélioration de l'habitat 2 (OPAH 2 / 2020-2025)

La continuité et la pérennisation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat 2020-2025 a été décidée par l'agglomération avec l'appui de l'État. L'objectif est de contribuer à la rénovation de 3371 logements en 6 ans. L'agglomération apporte son soutien par le biais de son prestataire SOLIHA qui accompagne les propriétaires bailleurs ou occupants modestes et aide les copropriétés dans leurs démarches, et par le versement direct de subvention pour la réalisation de travaux. En mai 2022, 1 263 logements ont déjà bénéficié d'opérations d'amélioration de l'habitat, ce qui laisse présager une atteinte voire un dépassement des objectifs.



Conférence intercommunale du logement (CIL)

La CIL est chargée d'élaborer les orientations en matière d'attributions des logements, formalisées dans un document-cadre. Une étude de diagnostic de peuplement du parc social a été réalisée en 2021-2022. Elle aboutira à la rédaction de la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA).

Faciliter la construction de logements sociaux

Pour aider à la construction de logements sociaux, l'agglomération a mis en place deux dispositifs.

- La surcharge foncière qui permet aux bailleurs sociaux de recevoir un soutien financier de 1 000 euros. Une cinquantaine de logements ont bénéficié de cette aide en 2022.
- La garantie d'emprunt au bénéfice des bailleurs sociaux, a été accordée par l'agglomération pour la construction de 962 logements en 2022.

////// Logements sociaux
à Gometz-le-Châtel //////////////

Accusé de réception en préfecture
031 216 91 000 - 031 216 91 000 - 031 216 91 000
031 216 91 000 - 031 216 91 000 - 031 216 91 000
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023

INFORMER, PRÉVENIR, SENSIBILISER

Favoriser le vivre ensemble passe aussi par l'information et la prévention.



La Semaine d'information sur la santé mentale

La Semaine d'information sur la santé mentale s'est déroulée du 16 au 22 octobre 2022 sur la thématique « pour ma santé mentale, agissons pour notre environnement ». 200 personnes ont participé aux différentes animations organisées dans 9 communes (Bures-sur-Yvette, Chilly-Mazarin, Épinay-sur-Orge, Gometz-le-Châtel, Les Ulis, Longjumeau, Massy, Orsay, et Villebon-sur-Yvette) : randonnée, café débat, cinéma différence, théâtre, ateliers de sensibilisation, conférence, atelier jeux, sylvothérapie.

Accusé de réception en préfecture 091-21-01-05384-20231212-20231212-1-21-05-DE 091-21-01-05384-20231212-20231212-1-21-05-DE Date de télétransmission : 29/09/2023 Date de réception préfecture : 29/09/2023



Prévention spécialisée

L'agglomération est partenaire du Conseil départemental de l'Essonne et des clubs de prévention spécialisée du territoire pour la mise en œuvre d'actions et dispositifs de prévention auprès des jeunes et des familles des communes incluses dans la géographie prioritaire. 12 communes bénéficient de ce dispositif : Bures-sur-Yvette, Chilly-Mazarin, Igny, La Ville du Bois, Longjumeau, Marcoussis, Massy, Orsay, Palaiseau, Saclay, Villejust et Villebon-sur-Yvette. Deux nouvelles communes, Les Ulis et Verrières-le-Buisson sont entrées dans ce dispositif en 2022. En 2021, un avenant à la convention avec le Département de l'Essonne et les clubs de prévention, AAPISE et Alliance Prévention, a permis de lancer en 2022, une évaluation de cette politique publique « **prévention et sauvegarde de l'enfance et des adolescents** » sur le territoire.

////// **Forum d'accueil des étudiants**
à l'Université Paris-Saclay (septembre) ////

culture, tourisme et sport



Accusé de réception en préfecture
031-21-01-05304-20231121-2023-09-1-21-05-DE
031-21-01-05304-20231121-2023-09-1-21-05-DE
031-21-01-05304-20231121-2023-09-1-21-05-DE
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023



**L'agglomération gère un réseau de
15 médiathèques et 9 conservatoires
intercommunaux ainsi qu'un centre
aquatique. Elle organise tout au long
de l'année des animations, ateliers,
concerts, spectacles participant à
l'attractivité du territoire.**



DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE

Lancement d'une stratégie touristique communautaire

En 2022, une étude stratégique de développement touristique à l'échelle de l'agglomération a été lancée. L'objectif est de répondre aux enjeux de demain pour le territoire sur le tourisme vert, le tourisme scientifique et technique et le tourisme d'affaire. Avec une volonté affichée d'un tourisme pensé comme durable et efficient en termes d'impact carbone.

// Viaduc des Fauvettes à Gometz-le-Châtel //



Zoom sur...

DESTINATION PARIS-SACLAY

L'Office de Tourisme sous le nom Destination Paris-Saclay est en charge de la promotion et de la valorisation du territoire. Il renseigne sur les activités à faire et à voir à proximité, propose des visites guidées pour les groupes et promeut les produits locaux. Il accompagne également les entreprises dans leurs recherches de lieux de congrès, d'hébergements et d'activités pour les visiteurs étrangers. En 2022, Destination Paris-Saclay a organisé une cinquantaine de visites pour les groupes et les individuels (visite du showroom de la SATT, balade sur les rigoles du plateau de Saclay, visite d'une brasserie...). Destination Paris-Saclay a également été présent à de nombreux événements grand public (échappées vertes, fêtes des associations, vertifolies, festival d'accueil des étudiants...) et professionnels (salon des loisirs franciliens et forum Servier).

FÉDÉRER UN RÉSEAU D'ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

Réseau des conservatoires

En 2022, l'agglomération a accueilli 2 nouveaux conservatoires au sein de son réseau par le transfert du conservatoire de Longjumeau le 1^{er} janvier et celui de Chilly-Mazarin le 1^{er} septembre. L'agglo fédère désormais 9 conservatoires communautaires ouverts à tous les habitants du territoire. Chacun, avec ses spécificités, contribue à proposer une large offre d'activités (plus de 70 disciplines en musique, danse, théâtre et arts-plastiques). Ce sont 4 720 élèves qui étaient inscrits au sein du réseau en 2022.

Classes à horaires aménagés

L'agglomération et ses conservatoires, en partenariat avec l'Éducation Nationale, proposent 6 Classes à Horaires Aménagés (CHA) aux habitants du territoire. Ces classes offrent la possibilité de suivre des activités approfondies sur le temps scolaire, tout en suivant le cursus classique. Deux d'entre elles sont dédiées aux Arts de la scène pour des élèves de CM1 et CM2. Les élèves de la 6^e à la 3^e peuvent, quant à eux, intégrer des classes dédiées à la musique, à la danse ou à la découverte de plusieurs disciplines. 120 élèves ont bénéficié de ce dispositif à la rentrée 2022/2023.



zoom sur...

LE NOUVEAU CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL DE PALAISEAU

Le nouveau Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI) de Palaiseau a ouvert ses portes en septembre 2022. Très attendu par les enseignants et les élèves, il permet le regroupement de toutes les disciplines en un même lieu, favorable aux échanges artistiques. Inauguré le 26 novembre 2022, ce mélange de bâtiments anciens revalorisés et d'une partie neuve accueille désormais jusqu'à 1200 élèves.

Réseau des médiathèques

L'agglomération gère un réseau de 15 médiathèques (inscription gratuite, carte unique, catalogue commun) qui proposent un accès pour tous aux contenus culturels, des lieux de sociabilité et d'échanges et diverses actions culturelles (cafés littéraires, lectures pour enfants, initiations au numérique, développement de la culture scientifique...). Les médiathèques comptabilisent environ 30 000 abonnés en 2022 et ont assuré 806 529 prêts de documents. Le portail web permet aux abonnés de découvrir les collections proposées, de vérifier leur disponibilité, de les réserver en ligne, et d'accéder à distance aux ressources numériques (24/7). En 2022, le fonctionnement des médiathèques a repris son cours normal après la crise sanitaire, avec l'organisation d'animations, l'accueil de groupes, et un p

Accusé de réception en préfecture
0011738640214602023
091200062320230909144602023
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023

ANIMER LE TERRITOIRE

Facteur d'attractivité, l'offre culturelle a vocation à être accessible au plus grand nombre d'habitants. L'objectif est aussi de proposer des activités et des événements qui rassemblent et portent des valeurs communes.

Mois du film documentaire

Le Mois du film documentaire s'est déroulé du 12 au 27 novembre sur une dizaine de lieux de l'agglomération, avec près de 15 projections. Plus de 200 personnes se sont déplacées pour découvrir des films rares et originaux venus de différents pays, et échanger avec les réalisateurs et des spécialistes des sujets présentés.

Prix du livre scientifique

Organisé avec S[cube] ce Prix est l'occasion de faire découvrir des ouvrages de vulgarisation scientifique à destination des adultes et du jeune public, et d'en assurer la médiation tout au long de l'année. Pour ses 10 ans, le Prix s'est réorganisé passant sur un cycle scolaire. Lancé en octobre 2022, il se terminera avec une clôture festive le 3 juin 2023.

Prix du livre scientifique



Fête de la Science

Dans le cadre de la Fête de la science, qui s'est déroulée durant tout le mois d'octobre, près de 50 événements scientifiques ont eu lieu dans les médiathèques et communes du territoire.

Ateliers, spectacles, conférences, projections, expériences... plus de 16 000 personnes, adultes et enfants ont pu profiter de ces animations. L'agglomération a également soutenu 14 projets portés par les communes, établissements et organismes scientifiques du territoire dans le cadre de son appel à projet.

« Encore les beaux jours »

Organisé avec l'association Animakt du 13 au 18 septembre avec un temps fort le week-end des journées du patrimoine, le Festival des arts de la rue s'est déroulé sur 24 communes. Cet événement fut l'occasion, pour plus de 4 000 spectateurs de découvrir des spectacles et des sites insolites.

Accusé de réception en préfecture 091-21-01-05-2023-12-0003-1-21-05-DE 091-21-01-05-2023-12-0003-1-21-05-DE Date de télétransmission : 29/09/2023 Date de réception préfecture : 29/09/2023





Les Nuits de la lecture

En 2022, les Nuits de la lecture ont été «relocalisées» dans les médiathèques du territoire, pour retrouver une proximité avec le public. Très touchées par le pic de Covid en janvier, plusieurs événements ont dû être annulés au dernier moment. Néanmoins, le public était présent lors des lectures et spectacles qui ont été maintenus.

Concerts du Nouvel An

Les concerts du Nouvel an ont pu avoir lieu le 1^{er} janvier 2022 après 2 éditions annulées en raison des restrictions sanitaires. Sur les thèmes de l'Amour et de la Fête, les 3 concerts ont été donnés par l'Orchestre de l'Opéra de Massy au Théâtre de Longjumeau, à l'Opéra de Massy et à l'Espace Culturel Boris Vian aux Ulis. Malgré une situation sanitaire encore complexe, 1 676 spectateurs étaient au rendez-vous.

Festival jeune public « À table & vous »

Cette troisième édition du festival jeune public sur la thématique de l'alimentation et de la gourmandise s'est déroulée dans 7 villes, entre avril et mai 2022. Elle a regroupé 50 animations qui ont permis d'accueillir plus de 1 000 participants. Globalement, l'événement a touché un large public, faisant également l'unanimité dans le secteur de la petite enfance, où la demande des familles et des assistantes maternelles sur cette thématique est importante.

Partir en livre

S'inscrivant dans la manifestation nationale «Partir en livre», les médiathèques ont proposé une programmation estivale sur le thème de l'amitié, visant à rapprocher le jeune public et les familles de la lecture. Spectacles, ateliers, lectures et rencontres se sont succédés tout l'été dans et hors des murs. Au total, 34 animations ont permis de toucher plus de 600 personnes.

Festival VO-VF

En partenariat avec le Festival VO-VF, le réseau des médiathèques propose des actions en amont du festival destinées à promouvoir la traduction sous toutes ses formes. Ces actions ont pour objectif de faire rayonner le festival sur l'ensemble du territoire. Une convention signée en 2022 est d'ailleurs venue renforcer cette collaboration. Cette année, pour les 10 ans du festival, les médiathèques de Gif-sur-Yvette et d'Orsay ont proposé des rencontres, la dernière semaine de septembre, avec des traducteurs et des auteurs, ainsi qu'une exposition de romans graphiques. Chaque événement a attiré plus de 60 personnes.

//// Fête de la Science ////



//// Concerts du Nouvel An ////



SOUTENIR LES PRATIQUES SPORTIVES

L'agglomération est propriétaire du centre aquatique « La Vague », équipement intercommunal implanté dans le quartier Camille Claudel à Palaiseau. Cet équipement est géré par la société EQUALIA via un contrat de délégation de service public. L'agglomération est par ailleurs, à l'initiative d'un évènement sportif fédérateur, le Tour Paris-Saclay en VTT. Le territoire est aussi labellisé « Terre de jeux », une occasion de valoriser nos équipements sportifs, nos associations ainsi que nos futurs champions.

**Centre aquatique
intercommunal La Vague**

Accusé de réception en préfecture
03/09/2023 10:05:00
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023

Tour Paris-Saclay en VTT (TPS)

Prévu le 22 mai 2022, cet événement sportif, festif et convivial a compté 935 participants. 4 randonnées étaient proposées (8, 20, 40 et 60 km), au départ du parc du Château de Belleville à Gif-sur-Yvette, afin de découvrir les richesses patrimoniales et architecturales du territoire. Des animations étaient également au rendez-vous avec un parcours ludique pour les plus petits ainsi qu'une initiation au trial et une démonstration par un champion de France de la discipline. Pour l'occasion, un service de location de VTT a été déployé pour favoriser l'accès à la pratique pour tous.

Centre aquatique La Vague

Le centre aquatique intercommunal « La Vague » est géré par EQUALIA dans le cadre d'une délégation de service public. Dans un contexte sanitaire encore incertain, 246 000 entrées (grand public, groupes scolaires et associations inclus) ont été recensées. La période estivale a rencontré un certain succès avec près de 60 000 entrées. Cette année encore, de nouvelles activités ont été proposées par les équipes du centre afin de répondre aux envies de chacun.



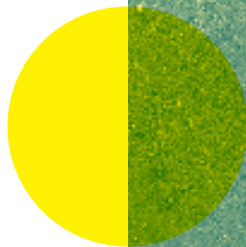
//// Tour Paris-Saclay ////

Journée olympique et paralympique

La Journée olympique et paralympique se déroule chaque année le 23 juin. Plus qu'une manifestation sportive, cette journée promeut les valeurs olympiques sur la base des trois piliers « bouger, apprendre et découvrir ». Labellisée Terre de Jeux (JO 2024), l'agglomération a souhaité participer à l'événement et a organisé des initiations sportives terrestres (escalade, tyrolienne, rugby à 7, mini-golf, basket 3vs3, laser run, volley-ball) et aquatiques (water-polo, structures gonflables). Malgré des conditions météorologiques très défavorables, environ 250 personnes ont participé à cet événement.

Accusé de réception en préfecture
0312510788000431101603041-21-05-DE
09120006232202918201001460202E
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023

mutualisation des services





**Six services communs sont proposés
par l'agglo aux communes membres.
Un dispositif développé au service de
l'efficacité de l'action publique et un levier
dans la solidarité entre les communes et
l'agglo. C'est également une réponse
pragmatique aux contraintes budgétaires
des collectivités afin de favoriser les
économies d'échelle.**



Accusé de réception en préfecture 091-21-01-05384-20231121-2023 091-21-01-05384-20231121-2023 091-21-01-05384-20231121-2023 Date de télétransmission : 29/09/2023 Date de réception préfecture : 29/09/2023
--

DÉVELOPPER LA MUTUALISATION

L'agglomération développe des dispositifs de mutualisation des services au profit des communes qui souhaitent y adhérer. L'objectif est d'exercer des compétences et donc des missions de service public à l'échelon le plus pertinent, en termes de prise en charge, d'organisation et de coût entre les communes et l'agglomération.

23 communes

ont bénéficié d'un ou plusieurs services communs représentant une

aide totale de l'agglomération de

€ 134 K €



Instruction des autorisations d'urbanisme

Une équipe de 5 agents instruit les autorisations d'urbanisme pour 8 communes : Ballainvilliers, Gometz-le-Château, Igny, Montlhéry, Nozay, Saint-Aubin, Vauhallan et Villiers-le-Bâcle. Le service a instruit 823 dossiers en 2022. Il a également développé une prestation d'assistance d'instruction pour les communes qui rencontreraient des difficultés temporaires de ressources humaines. Cette prestation est limitée à 6 mois durant lesquelles la commune peut solliciter l'agglomération pour l'instruction d'une partie de ses autorisations d'urbanisme.



Accusé de réception en préfecture
Réf. : 2022-107384
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023



Santé au travail et prévention des risques professionnels

Ce service est composé de 3 conseillers en prévention des risques professionnels (un agent spécialisé en psychologie du travail, un médecin du travail et une assistante administrative). Le service assiste et oriente les communes dans la définition et l'exécution de leur politique de prévention.

Ingénierie technique

Ce service est composé de 5 agents aux compétences variées : ingénieurs, économiste de flux, architecte, urbaniste... Cette équipe a pour objectif d'assister les communes sur leurs projets techniques de construction, réhabilitation ou rénovation.

En 2022, l'agglomération intervient à Villebon-sur-Yvette (construction d'une crèche de 60 berceaux), Gometz-le-Châtel (restaurant scolaire), Igny (restaurant scolaire), Villiers-le-Bâcle (réaménagement des bureaux de l'hôtel de ville) et Wissous (réaménagement de l'Hôtel de ville, couverture du terrain basket, ...)

Système d'informations

Ce service composé de 13 agents intervient tout au long de l'année pour assister les communes dans la gestion de leur système d'informations : serveurs mutualisés, gestion des parcs informatique, téléphonie fixe mutualisée, logiciel, systèmes d'impression, RGPD, cybersécurité. Au total, 2 654 interventions ont été réalisées par le service informatique en 2022.

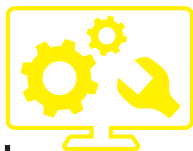
Finances volet fiscalité

Un observatoire fiscal qui prend la forme d'un logiciel regroupant des informations relatives aux taxes des ménages ainsi que des composantes de la fiscalité économique permet aux communes de procéder à des analyses cartographiées, de croiser des fichiers d'impositions ou encore de croiser leurs données avec celles de l'agglomération.

Commande publique et conseil juridique

Ce service composé de 4 juristes propose aux communes une aide au lancement et au suivi de procédures de marchés publics. Il est ponctuellement sollicité sur des sujets juridiques dans différents secteurs du droit des communes.

2 654



interventions du service informatique

siège, équipements et service commun

en 2022

Accusé de réception en préfecture
09/09/2023 11:21:05 DE
09/09/2023 11:21:05 DE
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023

services fonctionnels



Accusé de réception en préfecture
031-210105334-20231121-2023-11-21-05-DE
031-210105334-20231121-2023-11-21-05-DE
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023



**Les services fonctionnels
accompagnent les services
opérationnels dans leurs missions de
service public. Ressources humaines,
finances, communication, juridique,
etc., autant de missions au service
d'actions publiques efficaces et
d'une collectivité saine.**



Accusé de réception en préfecture 091-21-01-05384-20231121-2023 091-21-01-05384-20231121-2023 091-21-01-05384-20231121-2023
091-21-05-DE 091-21-05-DE 091-21-05-DE
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023

RESSOURCES HUMAINES

Accompagnement des transferts

En 2022, 2 nouveaux conservatoires ont été transférés à l'agglomération (Longjumeau au 1^{er} janvier et Chilly-Mazarin au 1^{er} septembre). 62 agents ont ainsi été intégrés au sein des effectifs. 2022 fut aussi l'année du dé-transfert de la voirie de Bures (11 agents). Par ailleurs, le transfert de la médiathèque de Ballainvilliers a été préparé pour être effectif au 1^{er} janvier 2023.

Mise en application d'une convention cadre pour les services communs

2022 fut aussi l'année d'une nouvelle convention cadre pour les services communs proposés aux 27 communes membres. Ce dispositif est développé au service de l'efficacité de l'action publique. Il est un levier de développement de la solidarité entre les communes et l'agglomération. Il englobe ainsi l'instruction des autorisations d'urbanisme, la santé au travail et la médecine préventive, les systèmes d'information, l'ingénierie technique, la commande publique et juridique, les finances et l'observatoire fiscal.

au 31 décembre 2022
l'agglomération comptait

665 emplois pourvus

52% (347) de femmes
48% (318) d'hommes

448 fonctionnaires
217 contractuels

âge moyen

45,4 ans

FINANCES

Le budget primitif

Lors du Conseil communautaire du 10 février 2022, les élus ont voté **un budget équilibré en dépenses et en recettes, pour un montant total de 229,3 millions d'euros en fonctionnement et 121,3 millions d'euros orientés vers l'investissement.**

Comme chaque année, ce budget reflète à la fois la mise en œuvre des projets liés aux compétences communautaires (transports, développement économique etc.) et aux compétences transférées (voirie, culture) mais également le soutien aux actions communales, en fonctionnement comme en investissement.

Ce budget poursuit la mise en œuvre du Pacte financier et fiscal de solidarité (PFFS) de la Communauté d'agglomération et intègre à la fois la finalisation du Programme Pluriannuel d'investissement (PPI) 2016-2022 et la mise en place du PPI 2023-2028 avec de nouveaux investissements à réaliser en 2023.

Le compte administratif

En 2022, les recettes réelles de fonctionnement s'élevaient à 223,1 millions d'euros, tandis que les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 202,2 millions d'euros, soit une épargne brute de 20,8 millions d'euros. Les recettes fiscales issues des ménages et des entreprises constituent la principale ressource de fonctionnement.

Concernant le volet investissement, les recettes réelles s'élèvent à 27,9 millions d'euros, dont 40 % de recettes d'emprunts. Les autres recettes sont constituées de remboursements de TVA et de subventions perçues (communes, département, région, etc.).

Les dépenses réelles d'investissement ont atteint 48,7 millions d'euros, dont 70 % de dépenses d'équipements notamment :

- La voirie (15 millions d'euros) et les circulations douces (1,1 millions d'euros)
- À la culture, pour 4,8 millions d'euros,
- La modernisation des réseaux d'eaux pluviales pour 1,7 millions d'euros.

La Communauté d'agglomération Paris-Saclay a également soutenu l'investissement des communes, via son fonds de soutien à l'investissement communal (1,5 millions d'euros).

11 millions d'euros ont été empruntés pour participer au financement de ces investissements. En tenant compte des dettes transférées par les communes à l'agglomération, l'endettement de l'agglomération s'élève à 125 millions d'euros au 31 décembre. En 2022, la capacité de désendettement de la Communauté d'agglomération est d'environ 6 années, en deçà des seuils d'alerte.

AFFAIRES JURIDIQUES, ASSEMBLEES, COMMANDE PUBLIQUE

en 2022

428

conventions

ont été conclues entre
l'agglomération et
ses différents partenaires.



Portail de publication des actes

Depuis le 1^{er} juillet 2022, tous les actes de l'agglomération sont mis en ligne sur le portail de publication des actes Webdelib+ (accessible depuis le site internet de l'agglomération). Cela concerne les délibérations du Conseil et du Bureau communautaire et leurs annexes, les arrêtés et les décisions du Président ainsi que les conventions.

Vote électronique

Après un test concluant effectué en 2021, l'agglomération a souhaité se doter d'une solution permanente de vote électronique. La solution proposée par Hyper Master déployée en 2022 permet aux conseillers communautaires de voter les délibérations par le biais d'un boîtier électronique.

Conseil et Bureau communautaires

Le Conseil et le Bureau communautaires sont chargés d'administrer les affaires de l'agglomération. Ils se réunissent régulièrement afin de délibérer sur les nombreux sujets qui concernent le territoire. 16 instances se sont réunies en 2022 et ont adopté 356 délibérations.

Insertion dans les marchés publics

Le partenariat avec la Mission pour l'emploi l'insertion et la formation (MEIF) a été relancé en 2022 pour valoriser l'insertion professionnelle dans les marchés publics de l'agglomération.

Une juriste du service commande publique a été désignée référente insertion professionnelle dans les marchés publics. Elle facilite les relations entre les services opérationnels, le service finances et la MEIF, en matière de clauses sociales et intervient lors de la procédure de passation du marché public et au cours de son exécution.

Dématérialisation des marchés publics

Cette solution permet de faciliter les échanges avec les entreprises candidates aux marchés publics tout en permettant de garantir la sécurité juridique des procédures de passation des marchés publics. 48 procédures de marchés publics et 2 procédures de délégation de service public ont été publiées en 2022 sur la plateforme Achatspublics.com.

L'environnement au cœur des marchés publics

Depuis janvier 2022, l'agglomération renforce les clauses environnementales dans les marchés publics. À la demande des membres de la Commission d'appel d'offres, un critère environnemental pondéré à 10% doit être introduit parmi les critères de jugement des offres. Cette démarche se poursuivra en 2023 par un groupe de travail entre les directions de la transition écologique et des affaires juridiques. Dans le cadre du plan aggro éco-responsable, 2 sessions de formation ont également été organisées en 2022 avec le CNFPT : « les clauses environnementales et sociales dans les marchés publics » et « achat et marchés publics responsables ».

Conseil communautaire de novembre 2022



Accusé de réception en préfecture
03125105384 2023121603091-21-05-DE
09120006232 202308201904460200E
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023

COMMUNICATION

Site internet de l'agglomération - le plein de nouvelles rubriques

- **Déposer ses dossiers en ligne** : En charge de l'instruction des autorisations du droit des sols pour 8 communes adhérentes : Ballainvilliers, Gometz-le-Châtel, Igny, Montlhéry, Nozay, Saint-Aubin, Vauhallan et Villiers-le-Bâcle, l'agglomération a modifié son site en janvier 2022 pour permettre aux habitants de ces communes de déposer leur dossier par voie dématérialisée.
- **Rubrique Paris-Saclay Renov'** : Une nouvelle rubrique dédiée au service de la rénovation énergétique gratuit et indépendant a été lancée par l'agglomération. Elle rassemble les informations pratiques et les contacts utiles afin que les habitants puissent effectuer leurs démarches en toute simplicité.
- **Un portail de publication des actes** : cet outil permet de suivre en direct l'actualité, les délibérations et l'ordre du jour des bureaux et conseils communautaires.

Communication interne

- **Le Plan de mobilité** (action 114 du PCAET) : en 2022, la collectivité a mis en place un groupe de travail chargé de structurer un plan d'actions, dont les premières réalisations sont prévues pour début 2023. Parmi ces actions, on peut citer l'adhésion au dispositif Objectif Employeur Pro-Vélo (OEPV), l'extension du Forfait Mobilités Durables, et la mise en place d'accompagnement au covoiturage.
- **L'accueil des nouveaux agents** : Afin de favoriser l'adaptation des nouveaux agents de l'agglomération, une matinée d'accueil à raison de minimum 3 fois dans l'année a été mise en place. En présence du Président de l'agglomération et du Directeur général des services, cette matinée a pour vocation de présenter les enjeux stratégiques de l'agglomération, ses compétences, d'identifier les principaux interlocuteurs et de faciliter les échanges entre collègues. En 2022, une soixantaine d'agents ont bénéficié de cette rencontre conviviale.

Réseaux Sociaux



instagram

2 192
abonnés
(décembre 2022)

+20%
par rapport à 2021



twitter

5 276
abonnés
(décembre 2022)

+9%
par rapport à 2021



facebook

5 356
abonnés
(décembre 2022)

+48%
par rapport à 2021



linkedin

6 454
abonnés
(décembre 2022)

+68%
par rapport à 2021

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 **COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PARIS-SACLAY**

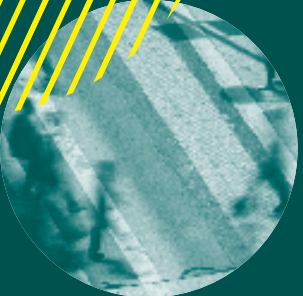
Document réalisé en interne / Direction de la communication

Coordination / rédaction : Julia DUMOULIN / Isabelle LEYDIER

Conception graphique : Marie MARTY

Crédits photos : 7^e ACT Production, ADP, AgroParisTech, Alain Béguerie, Alexis Harnichard, Animakt, Arcep, Brice Caharel, Cécile Manoha, Christophe Bertolin, Communauté Paris-Saclay, Destination Paris-Saclay, Franck Dunouau, Getty Images, Jardin de Limon, Jean-Michel Molina, Laurent Guichardon, Le triangle Vert, Rémi Decoster, Sennse, Terre & Cité, Yves Appriou.

Accusé de réception en préfecture
03/05/2023 12:00:00
03/05/2023 12:00:00
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023



21 rue Jean ROSTAND - 91898 ORSAY CEDEX
01 63 35 60 60
www.paris-saclay.com

Accusé de réception en préfecture 091-219105384-20231121-2023-11-21-05-DE 091-200066232-20230929-091-2023-09-29-05-DE
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023